la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709

26 JUIN 2026 - N° 3309 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Édition

Sophie tisse entre texte et textile

>> lire en page 3



Méryl SERTHELON

Canicule

Une semaine extrême en Loir-et-Cher

>> lire en page 2

Cheverny

Énergie, musique et passion jazz

>> lire en page 6

Vallée du Loir

Une nouvelle voie verte entre Sougé et Trôo

>> lire en page 10

Patrimoine

Un site, une histoire : la MJC de Romorantin

>> lire en page 11

Emploi

Des managers à bout



Sur le thème du management soutenable, les 5es Assises pour l'Emploi, portées par la CCI de Loir-et-Cher, se sont déroulées le 15 juin dernier à la Maison des entreprises. Une centaine de participants ont partagé conférence et ateliers.

>> lire en page 4

Hôpital de Vendôme

Dernière chance pour le site unique



Face aux retards passés et à la complexité de regrouper six partenaires publics et privés, les autorités instaurent une nouvelle gouvernance et un calendrier strict. Tous se sont engagés à finaliser le projet d'ici le 15 décembre.

>> lire en page 10

Coup de projecteur



Mercredi 1er, TF1, 21 h 10

BILLET

Trop tard ?

Formidable soulagement dans les chancelleries, les palais nationaux, les stations- services et les ménages : le pétrole va de nouveau couler à flots, a promis le plus grand président américain de l'Histoire. C'était simple : il suffisait d'une guerre géniale contre l'Iran pour délivrer à jamais le monde de la menace perse. Trump plus grand que Périclès, César, Napoléon et Roosevelt réunis ! Qui aurait osé en douter ? Personne assurément. Dans le délire psychopathologique, aucun humain normalement constitué n'arrive en effet à la cheville du satrape incompétent de Washington.

La belle affaire, pour une planète médusée, que d'être revenue dix ans en arrière… Le triomphe de la réouverture du détroit d'Ormuz ne résiste guère à une simple question : pourquoi était-il fermé ? On peut y ajouter une deuxième interrogation : quel esprit raisonnable va croire que les Gardiens de la Révolution, sorte de milice SS à la mode orientale, vont renoncer à la bombe atomique ? Sauf si, dans sa grande mansuétude et grâce à l'abandon complet de leurs intérêts par ses adversaires, la Chine impose sa volonté pacifique à son allié de Téhéran.

Voilà le magnifique résultat de la folie trumpienne, dont l'un des moteurs les plus efficaces est la haine raciste et maladive de Donald-le-Grand pour celui qu'il désigne, la bave aux lèvres, comme « Barack Hussein Obama ». Si les Européens ont, dans le passé, sacrifié plus souvent qu'à leur tour à une dévotion pour les Américains et à une fascination enfantine pour leur « way of life », ils en avaient quelques raisons : en 1917 et en 1941, certes un peu forcés par les événements, les grands frères d'au-delà des mers sont venus les tirer d'affaire. Mais aujourd'hui ? Les masques sont tombés : toujours soutenu par ses électeurs, c'est bien ça le plus grave, Trump crache à la figure de ceux qui se croyaient ses alliés.

Spécialement la France, qui fut naguère un des phares de l'humanité et dont les faiblesses sont terribles : commerce international médiocre, déficit budgétaire mortifère, insignifiance totale dans l'IA, armement minuscule, pacifisme agressivement dominant, classe politique à la dérive, refus obstiné de regarder en face la réalité du monde, inégalités croissantes, paupérisation accélérée de la classe moyenne, délitement du pacte social et communautarisme galopant, effondrement démographique annoncé…

Certes il doit y avoir quelque part, en cherchant bien dans tous les coins, une ou deux raisons d'espérer encore un vague sursaut. Et beaucoup de beaux esprits protesteraient violemment en lisant ces lignes dignes d'une Cassandre au bord du suicide. Malheureusement, mises bout à bout, toutes les informations et les analyses qui tombent chaque jour ne laissent pas beaucoup d'espoir : il est peut-être trop tard pour que la France échappe à son destin de nation de seconde zone, de petit pays englobé dans la zone d'influence d'une grande puissance à laquelle elle devra faire allégeance pour survivre si l'Europe continue de somnoler. Est-ce si grave ? Après tout, le monde a toujours fonctionné comme ça.

Il faut peut-être cesser de rêver…

Bernard VALETES

Coup de crayon



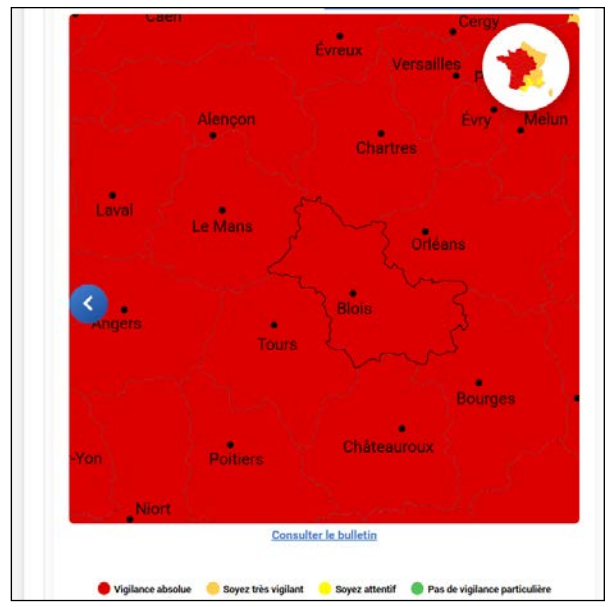
Une semaine de chaleur extrême

De jour comme de nuit, les températures ont explosé cette semaine, battant chaque jour le record de la veille. Face au constat d'un phénomène qui s'amplifie et devient plus régulier, peu de dispositions pérennes sont finalement prises.

41,8°C à Tour-en-Sologne lundi, 41,1° à Fossé mardi, 26,7° à Blois dans la nuit de mardi à mercredi… Ces derniers jours, chaque relevé de température effectué par Météo Loir-et-Cher dans le département a explosé le record instauré la veille. Jusqu'à 42°C étaient attendus dans l'après-midi de ce jeudi 25 juin.

Si la perspective des prochains jours est à la baisse avec un retour des températures de saison, l'été ne fait que commencer.

À chaque épisode, les niveaux de vigilance sont déclenchés par la Préfecture. Celui de la vigilance « canicule extrême » a été activé dans le département le dimanche 21 juin à midi[1], impliquant des mesures de protections renforcées : la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique a été interdite pendant la fête de la musique, la pratique sportive était déconseillée pendant l'épisode caniculaire. En parallèle des maraudes menées auprès des personnes les plus exposées, un centre d'urgence a été ouvert au Jeu de paume de Blois pour les personnes ne disposant pas d'un logement adapté aux conditions climatiques.



Le département a passé plusieurs jours en vigilance absolue.

Capture d'écran/ Météo France

Sécheresse et risque d'incendie

Face aux faibles pluies et aux fortes températures, la Préfecture du Loir-et-Cher a également déclenché le niveau de vigilance sécheresse ce lundi 22 juin. « *Il est demandé à l'ensemble des consommateurs d'eau de faire preuve d'une vigilance particulière dans l'utilisation de la ressource, notamment en adoptant dès à présent les pratiques.* » Particuliers, entreprises, collectivités et agriculteurs irrigants sont concernés.

Le département a également été placé en risque très sévère d'incendie du 23 au 25 juin.

Les parents dans un étau

Une fois que tout ça est dit et répété, bien peu de choses évoluent vraiment. Malgré les messages de transports scolaires ou de chefs d'établissement scolaires incitant à garder ses enfants à la maison, beaucoup de parents n'ont d'autres choix que de mettre leurs enfants à l'école pendant qu'ils partent travailler. Concrètement, il faudrait travailler et garder ses enfants en même temps alors que les deux activités sont bien souvent incompatibles. Et même quand ça l'est, tout le monde n'est pas enclin à y mettre du sien pour que cela soit réalisable. Des entreprises adaptent les horaires de travail, d'autres acceptent le télétravail en présence des enfants. Il y a ceux qui peuvent faire l'effort et ceux qui ne veulent pas le faire. Alors à quand des établissements scolaires climatisés ou des horaires adaptés en classe tout en permettant vraiment aux parents de garder leurs enfants ? Parce que cette canicule ne sera pas la dernière…

MS

1) Le niveau de vigilance était toujours maintenu lors de l'impression de notre édition ce jeudi 25 juin.

Féminicide à Suèvres : l'auteur présumé mis en détention provisoire

Son nom a circulé partout, elle s'appelait Vicinthe. Cette mère de famille est morte dans la nuit du 11 au 12 juin, tuée de plusieurs coups de couteau porté par son mari à leur domicile de Suèvres (lire notre édition du 19 juin).

Hospitalisé depuis son interpellation, l'auteur présumé des faits est sorti de l'hôpital le 18 juin. « *Il a pu être entendu et présenté dans l'après-midi à un juge d'instruction, lequel l'a mis en examen du chef de meurtre sur conjoint ; sur réquisitions conformes du parquet, l'intéressé a ensuite été placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention* », a indiqué Stéphane Javet, procureur de la République à Blois dès le lendemain matin.

Lors de ses auditions, il a admis « *l'existence d'une violente altercation au cours de laquelle des coups de couteau ont pu être portés, couteau dont il n'était pas détenteur initialement. Il affirme que son épouse était à l'origine de l'altercation.* » Présents au moment des faits, leurs quatre enfants ne présentaient aucune trace de blessure physique. Jusqu'à l'audience devant le juge des enfants, c'est leur grand frère de 23 ans, issu d'une précédente union, qui a été désigné tiers de confiance.

L'autopsie réalisée a confirmé que « *le décès est consécutif à une plaie pénétrante du thorax gauche, puis du cœur, ayant entraîné une hémorragie massive. Il existe d'autres plaies pénétrantes. Des prélèvements en vue d'expertises complémentaires ont été réalisés.* »

Pour la 3e semaine consécutive, la coordination féministe 41 (CGT, Collectif des droits des femmes, FSU, NousToutes, Planning familial, Solidaires) avait appelé à un nouveau rassemblement ce lundi 22 juin devant la préfecture de Blois. Une centaine de personnes a bravé la canicule pour rejoindre la mobilisation.

MS

Renaissance du Loir&Cher — **5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9,** 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal — BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Avec Allez-zou, Sophie réinvente et questionne le livre

Sophie Bonnomet a créé sa maison d'édition spécialisée dans les livres textiles à La Ferté-Saint-Aubin en 2019. Il y a quelques semaines, la cheffe d'entreprise a pris ses quartiers au Lab 2 d'Agglopolys. L'occasion de pousser les portes d'un atelier pas comme les autres.

« *Des livres pensés pour tisser des liens* », c'est l'ambition d'Allez-zou, une maison d'édition loir-et-chérienne spécialisée dans les livres textiles et l'impression sur tissu. Ou plutôt, c'est l'ambition de Sophie Bonnomet, celle qui se cache derrière tout ça, dans l'atelier situé au Lab 2 d'Agglopolys à Blois.

Difficile de dire quand et où tout a commencé. Car si Sophie en est là aujourd'hui, c'est justement parce qu'elle a emprunté différents chemins. Son enfance, Sophie l'a passé en Bourgogne et dans le Morvan, au cœur de la nature et entourée de parents sensibles à l'art au point de créer Le grenier de Sophie, un magasin brocante. C'est en intégrant les Beaux-Arts à Orléans à 22 ans qu'elle découvre la région, s'y établit et travaille en tant que tapissière d'ameublement.

Lectures à partager

Mais la naissance de son fils en 2017 fait office de déclencheur. La jeune maman s'interroge sur la forme et le fond des livres en tissu. « *Un objet fabuleux, avec une dimension artisanale mais aussi matérielle. Le livre en tissu peut aussi être fait pour être lu. Ce n'est pas qu'un jouet pour les enfants.* » Des objets où textes et textile ne se côtoient pas assez selon elle, restée sur sa faim pour ce qui est du contenu narratif. Alors Sophie a voulu apporter une réponse entre « *ce que propose la grande distribution et l'objet d'art* » sans jamais arrêter d'interroger et de pousser à une réflexion qui doit se faire « *pas à pas* ». D'abord en conservant le format leporello (livre accordéon) mais en changeant le contenu en intégrant des photos documentaires ou de la poésie par exemple, puis en s'attaquant aussi à la forme en enlevant la garniture « *moins facile à manipuler, il est moins destiné aux enfants* ».

En 2019, elle se lance et crée la maison d'édition Allez-zou, en hommage à sa maman. « *On était dans le salon à manger des gâteaux quand j'ai dit* ''et si on montait une maison d'édition de livres en tissu ?''. *Et elle a répondu* ''allez-zou''. » Une expression universelle qui parle à chacun.

Dès le départ, la ligne éditoriale est claire et répond à un engagement écologique fort : du coton et une production française et locale, des encres simplement cuites à la chaleur et des thématiques qui lui sont chères comme la nature. Le partage et la transmission ont aussi une grande place dans ces livres « *faits pour tisser des liens. Je voulais donner vie à quelque chose, éveiller par de belles images et de belles narrations pour qu'enfants et parents partagent.* »



Sophie a installé son atelier à Blois au mois d'avril.

Méryl SERTHELON

Une dynamique de lenteur

Dans son nouvel atelier, investi au mois d'avril, elle s'est dotée d'une nouvelle machine d'impression textile sans changer son désir d'imprimer en toutes petites séries, « *selon la demande mais ne pas créer le besoin. Je suis dans une dynamique de la lenteur* », affirme celle qui estime que la confection d'un leporello - impression et assemblage - prend environ 30 min.

En 2025, elle a tout de même donné vie à 900 livres et 18 ouvrages différents. Il y en aura 21 en 2026 dont un qui fait 2,50 m une fois déplié, une véritable œuvre davantage destinée à rejoindre une collectivité que l'intérieur d'un particulier.

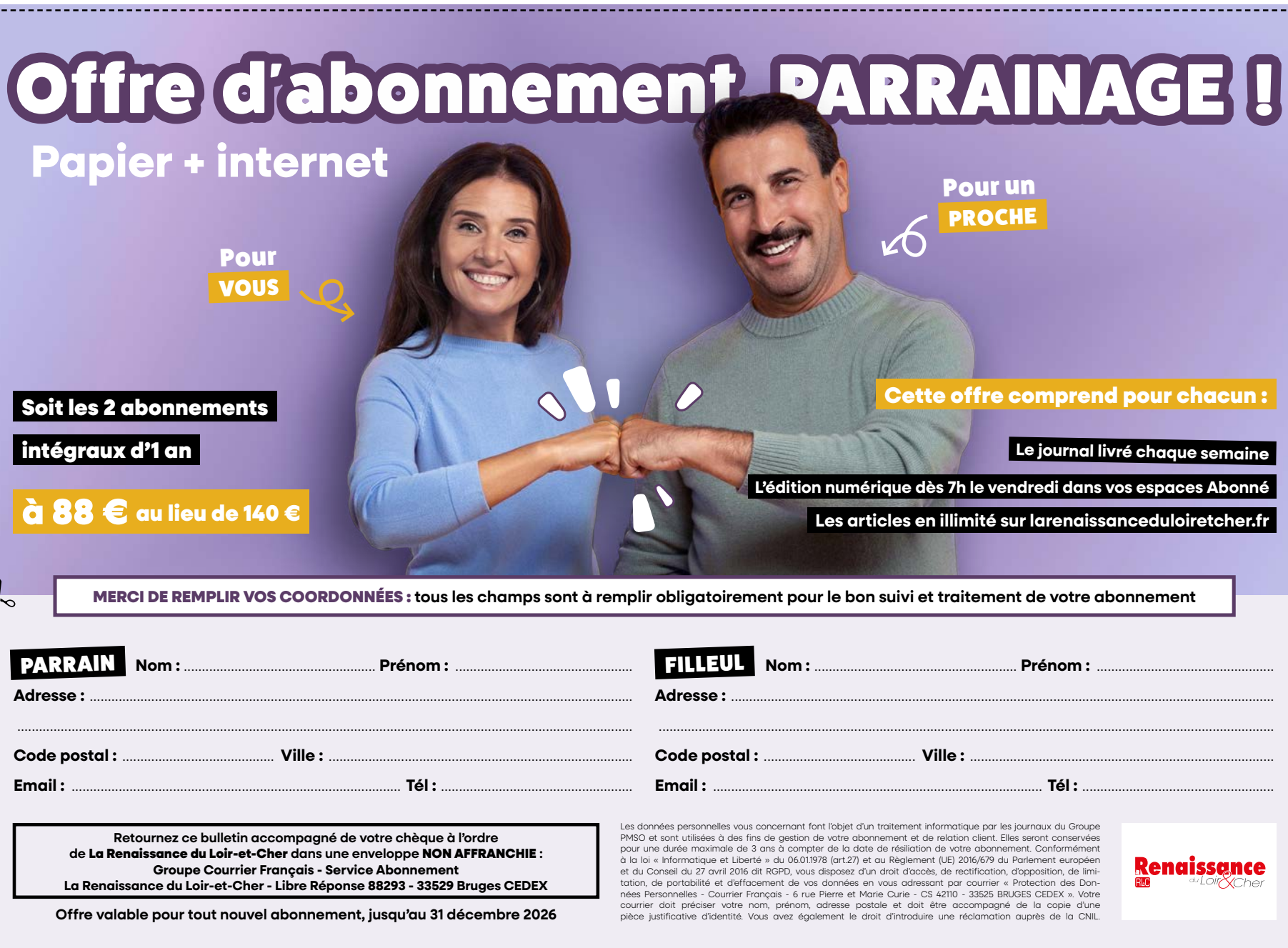
Parfois imposant et fait pour durer dans le temps, le livre n'en est pas moins fragile. Un objet « *à chérir* » dont le prix peut aller de 25 € à 350 € et à découvrir sur son site internet[1], lors de salons et dans certaines librairies et médiathèques de collectivités. Tant de lieux où les livres ont vocation à circuler.

Pourquoi se brider ?

« *Mous, enveloppants et chaleureux* », les livres de Sophie se veulent inclassables, loin des habituelles cases et des limites d'âge. « *L'éveil est pour tous, pas seulement pour les sens d'un bébé.* » Allez-zou propose également des livres de coloriage lavable, « *on m'a dit que les dessins étaient trop compliqués pour les tout-petits. Moi je pense que s'ils sont trop simplistes, ils n'auront pas envie de les refaire et surtout il n'y a pas de règle. Le feutre bave donc cela dépassera et ce n'est pas grave.* »

Méryl SERTHELON

1) https://allezou.fr.



Les managers à bout de souffle

Sur le thème du management soutenable, les 5e Assises pour l'Emploi, portées par la CCI de Loir-et-Cher, se sont déroulées le 15 juin dernier à la Maison des entreprises. Une centaine de participants ont partagé conférence et ateliers.

Le rendez-vous annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher consacré aux ressources humaines a abordé une question essentielle mais rarement traitée : à quelles conditions le management reste-t-il soutenable ? On sait que ce dernier s'est profondément transformé. Il ne s'agit plus uniquement de piloter l'activité et d'atteindre des objectifs mais de tenir dans la durée, de gérer une intensification constante des sollicitations, tout en maintenant l'engagement des équipes. Une équation devenue compliquée pour de nombreux manageurs.

Accueillis par Claudine de Sousa, présidente de la CCI 41 et les membres de la commission RH[1], le 15 juin dans le cadre des Assises pour l'Emploi, les participants ont donc réfléchi et travaillé dans un format favorable à l'intelligence collective. Quatre pratiques ateliers animés ont ainsi abordé le sujet sous différents angles : Adapter sa posture : capitaine, leader et coach avec Start Co RH, Dire les choses avant qu'elles n'explosent avec EG & CO Conseils, Créer les conditions pour révéler les talents avec Le [k] ampus et Sauvegarder le savoir-faire interne avec Eloma Rh et Empreinte & Sens.

« Des conditions éprouvantes »

« Manager ne fait plus rêver notamment les jeunes. L'attractivité décroît aussi chez les cadres qui sont 53 % à être manager en région Centre-Val de Loire » a précisé Pierre Montigny, consultant à l'Apec en constatant « *les conditions éprouvantes* » des manageurs entre surcharge de travail, stress, charge mentale et gestion d'injonctions contradictoires de directions ne fixant pas toujours des objectifs clairs à leurs missions.

Même si 83 % des cadres sont satisfaits de leur manager et que 20 % souhaitent le devenir, la conséquence est que *« le sentiment de toute-puissance et d'invulnérabilité »* tend à disparaître tandis que de nombreux manageurs sont en souffrance psychologique, certains basculant même parfois dans le burn-out[2]. Il faut dire que savoir concilier souplesse et autorité, individuel et collectif, être capable de dire non et de faire grandir ses équipes en donnant de l'autonomie ou en déléguant n'est pas chose aisée.

Se préserver

Alors quels leviers activer pour sortir de cette impasse ? Stéphanie Desanlis et Jean-François Lavigne du cabinet de consulting Le [k] ampus à Saint-Firmin-des-Prés ont tenté de faire passer le message que *« manager, c'est aussi se préserver »*. Pour cela, il faut d'abord que les managers adoptent la bonne posture qui comporte trois dimensions : leader pour motiver, capitaine pour organiser et coach pour soutenir et accompagner.

Les managers doivent aussi bien se connaître et mesurer leurs propres limites *car « ils ne peuvent porter tout et tout le monde »*. Si formation et accompagnement sont des points d'appui pour réussir, quatre conditions sont nécessaires : clarté de la mission, soutien de la direction, sens du travail et énergie. *« Il faut savoir recharger ses batteries et s'accorder des temps à soi dans la semaine pour se poser »*, a insisté Stéphanie Desanlis en donnant de nombreux exemples issus de son expérience personnelle.

Jean-Luc VEZON (clp)

1) *Bérengère Thyreau, Jean-François Durand, Lincoln Edmeads et Philippe Fagot.*

2) *Selon une étude de l'Apec, 53 % se déclarent en situation de stress.*



Pour Claudine de Sousa, présidente de la CCI 41, les managers doivent être mieux accompagnés.

Jean-Luc VEZON (clp)



Les professionnels des ressources humaines étaient très nombreux.

Jean-Luc VEZON (clp)



Les ateliers pratiques ont apporté des clefs aux responsables des ressources humaines.

Jean-Luc VEZON (clp)

Six nouvelles « entreprises accueillantes » labellisées



27 entreprises sont désormais labellisées « entreprises accueillantes » et constituent un réseau animé par la CCI 41.

Jean-Luc VEZON (clp)

Le 15 juin, lors des 5e Assises pour l'Emploi (lire ci-contre), six entreprises ont reçu le label « entreprise accueillante ». Créé en 2023 par la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher, il vise à mettre en avant celles qui soignent l'accueil et fidélisent leurs collaborateurs.

Rejoignant une communauté de 21 entreprises de toutes tailles et secteurs d'activités[1], les entreprises labellisées « entreprise accueillante », pour deux années, s'engagent à faire découvrir les métiers aux jeunes, à accompagner les candidats dans leur projet d'orientation et de formation, à professionnaliser l'accueil des nouveaux collaborateurs et les process de recrutement et à améliorer la qualité de vie au travail et les conditions de travail (QVCT). Un suivi garantit le respect des engagements.

« Ce label valorise la marque employeur des entreprises et renforce leur attractivité auprès des jeunes et des candidats », insistait Claudine de Sousa, présidente de la CCI 41, en mettant en avant le réseau ainsi créé. Animé par la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher avec une conseillère RH dédiée (Amandine Roux), il offre diverses actions et outils et permet aux entreprises de *« réfléchir ensemble, partager bonnes pratiques et solutions concrètes »*.

Les lauréats 2026 sont l'Aérodrome Blois-Le Breuil à Villefrancœur, l'Elhad du Grandmont au Controis-en-Sologne, la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois et la Ville de Romorantin-Lanthenay, Ergo l'insertion par Actual, La Parenthèse Meslandaise à Mesland et Center Parcs Les Hauts de Bruyère à Chaumont-sur-Tharonne.

Jean-Luc VEZON (clp)

1) *Phinia, EDF, Wefold, Alpla, Crédit Agricole, API, Hebco, Domitys, Aihdac, Centre hospitalier de Blois, Bardec, AMDS, Caillau, Mutuale, Théraé, Domaine des Hauts de Loire, Beauval, etc.*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA RENAISSANCE DU LOIR ET CHER

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE Renaissance du Loir&Cher

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER, JE FAIS UN DON :
○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don
Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Renaissance du Loir-et-Cher

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

Souviens-toi Cornilly, immersion garantie

Des dizaines de bénévoles s'affairent à préparer la seconde saison de Souviens-toi Cornilly, ce son et lumière qui raconte 1.000 ans d'histoire de la Touraine et qui se tiendra du 10 au 14 juillet à l'abbaye.

Longtemps elle est restée discrète, très discrète. Tellement que, aujourd'hui encore, peu savent où se situe l'abbaye de Cornilly. Cette ancienne abbaye bénédictine toscane édifiée au XIe siècle, nichée aux portes de Contres dans un écrin de verdure de 14 ha, se mérite ! Pour la restaurer, ses propriétaires Sylvie et Bruno de La Villarmois l'ont ouverte au public en 2022 et se sont mis à la culture du houblon, afin de brasser leur propre bière. L'année dernière, un son et lumière estival a fait revivre son histoire tourmentée… et se poursuit cette saison, enrichi de nouveaux personnages.

Vérité historique et épisodes romancés

Créé l'année dernière par l'association Recordatio, le spectacle *Souviens-toi Cornilly* choisit de mettre en lumière l'histoire de la Sologne à travers celle de l'abbaye de Cornilly.

L'association souhaite « *partager la culture française en faisant revivre des personnages historiques importants dans des lieux symboliques et cherche à éveiller l'Histoire !* » Depuis 2023, ses bénévoles ont déjà créé pas moins de huit spectacles différents dans le seul but « *d'émouvoir et d'intéresser les Français en leur faisant découvrir un épisode méconnu ou oublié de leur histoire et de sensibiliser les jeunes pour susciter leur engagement pour l'art et l'histoire* ».

Elsa, directrice de production, retrace la genèse du projet : « *Monsieur de La Villarmois, propriétaire de l'abbaye, nous a fait une visite très complète et détaillée, et en entrecroisant nos sources avec son récit, nous avons réussi à avoir une trame de l'histoire de l'abbaye. Ensuite, nous avons reconstitué certains épisodes et en avons romancé d'autres… Le but était de coller à la vérité historique tout en ajoutant quelques détails originaux !* » Cette année, une visite commentée est d'ailleurs proposée avant le spectacle pour approfondir l'histoire du lieu avant le récit plus romancé du son et lumière.

400 costumes originaux

En voyant les préparatifs du spectacle de Cornilly, on se laisse vite gagner par leur enthousiasme : alors que certains acteurs essayent l'un des 400 costumes fabriqués par une couturière, l'équipe « décor », elle, fabrique un dolmen pendant que deux accessoiristes imaginent des paniers d'épices, le tout dans une ambiance joyeuse et bon enfant.

« *Après trois week-ends de préparation dans le Maine-et-Loire, les répétitions continuent depuis le samedi 11 avril, ici, à Cornilly* », explique Victoire Bernard, chargée de communication de l'association. « *En tout, cent cinquante bénévoles sont mobilisés, dont une centaine sur scène chaque soir, du 10 au 14 juillet.* » À la nuit tombée, c'est toute l'histoire de la Sologne qui défilera devant les yeux des spectateurs, de la Gaule romaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. D'Hervé de Donzy, qui fonda l'abbaye au XIe siècle, au Prince Noir qui la détruisit pendant la guerre de Cent ans, le spectacle fait également revivre Jeanne de France, Martin de Tours ou encore Pierre de Ronsard.

Plus de 2.500 spectateurs

Composée en majorité de jeunes de 15 à 25 ans, la troupe est venue par ses propres moyens et a investi les lieux. Aymeric, étudiant et acteur depuis l'année dernière, a découvert sur le tas ce qu'était jouer sur scène… « *Ça m'a vraiment plu, on oublie complètement qu'on est sur scène, on rentre vraiment dans la peau du personnage ! L'esprit de groupe est fantastique, on s'entraide sur scène et on passe un très bon moment en nouant de belles amitiés.* »

Devant la scène, quatre cent cinquante places de tribune seront installées. « *La billetterie compte pour la moitié de nos recettes. Pour le reste, on a fait une campagne de levée de fonds et des fondations et des mécènes nous aident* », explique Victoire Bernard.

Dès ce 26 juin, Cyprien, responsable des décors et jeune diplômé en génie civil, sera sur place avec son équipe de 6-8 personnes. Au programme, construction d'une muraille ou d'un dolmen, montage d'un cloître roman et des remparts de Jérusalem, reconstitution d'une ruelle orientale… Quentin et Wandrille, sont responsables de la bande-son et du vidéo mapping, permettant une immersion encore plus complète dans l'histoire de Cornilly.

L'année dernière, 2.500 spectateurs étaient venus applaudir cette mise en scène ambitieuse et originale : le public est attendu encore plus nombreux cette année, pour encourager les bénévoles et redonner vie à ce lieu millénaire.

ML (clp)

Toutes les informations sur https://cornilly.fr/17-21-juillet-spectacle-historique-par-recordatio.



Plus de 400 costumes appartiennent désormais à l'association et servent au spectacle.

ML (clp)



Décors et accessoires sont créés avec beaucoup d'imagination.

ML (clp)



Le son et lumière aura lieu du 10 au 14 juillet.

Claire Sondag



Vieille de 1.000 ans, l'abbaye ne demande qu'à revivre !

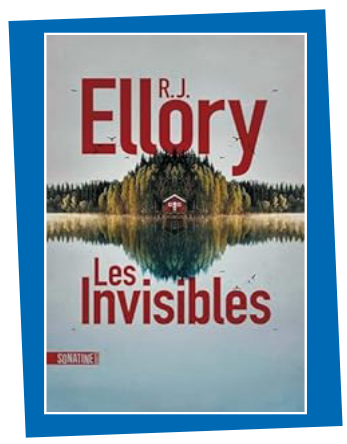
ML



150 bénévoles préparent le spectacle.

Claire Sondag

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LES INVISIBLES

de R.J. Ellory
aux éditions SONATINE

paru le 02/04

« Il est partout. Et il est nulle part. Exactement comme le diable. » 1975, Syracuse, État de New-York.

Rachel Hoff man, nouvelle recrue de la police locale, est appelée sur sa première scène de crime : une institutrice vient d'être assassinée. À côté du corps, un étrange message tiré de La Divine Comédie de Dante. Peu après, une deuxième victime est découverte. C'est le début d'une série d'homicides à laquelle Rachel va être intimement mêlée, nouant une relation très particulière avec le mystérieux assassin.

Cinq ans plus tard, alors que l'affaire semble close, une nouvelle vague d'assassinats frappe New York, étonnamment similaires aux premiers. Rachel, qui s'apprête à rejoindre l'unité d'analyse comportementale du FBI, ignore encore qu'il lui faudra plus d'une décennie, avec nombre d'autres meurtres à la clé, pour peut-être résoudre cette enquête très personnelle qui, peu à peu, va virer à l'obsession, à la paranoïa, et la mener aux confins de la folie. Dans cette traque obsédante qui, année après année, dévore l'existence de son héroïne, R. J. Ellory nous entraîne dans un voyage au bout de l'enfer, digne de Seul le silence et d'Une saison pour les ombres. On y retrouve sa puissance romanesque, son humanité vibrante, son sens inégalé du suspense : tout ce qui consacre, encore et toujours, le maître incontesté du thriller.

Énergie, musique et passion jazz à Cheverny

Du 2 au 4 juillet, le jazz va prendre ses quartiers dans le joli village de Cheverny, pour la 16e édition du festival Jazzin'Cheverny.

Le festival Jazzin'Cheverny reviendra sur la scène du jeudi 2 au samedi 4 juillet, pour un programme riche et varié de onze concerts. Comme chaque année, les participants pourront vivre trois jours de musique, de partage et de découvertes, avec une programmation éclectique mêlant jazz, musiques actuelles et musiques du monde, mais aussi un bel ensemble de concerts gratuits sur la scène de l'église, en complément de la programmation payante sur la scène du château.

Sept concerts gratuits ouverts à tous

Tout commencera dès le jeudi 2 juillet à 19h30 sur la scène de l'église, avec un concert du quatuor Swing 41, qui devrait développer beaucoup de plaisir, de joie et d'énergie sur scène. Fondé en 2002 et grand spécialiste de jazz manouche, il est actuellement composé de Rémi Sauvé et Loic Biare aux guitares, Manu Ouali au violon et Daniel Monforte à la contrebasse, qui reprennent aussi bien des grands classiques du répertoire américain et du jazz manouche que des créations originales. La soirée se poursuivra à 21 heures avec le Grand Slam, un big-bang explosif « made in Touraine ». Autour du quartet US Open, une dizaine de musiciens, orfèvres du groove, vont développer une musique énergique et addictive, soul funk, autour des compositions de Ronan Mazé, inspirés des musiques de Stevie Wonder, Jamiroquai, Vulfpeck ou Louis Cole.

Le festival se poursuivra vendredi 3 juillet avec quatre concerts, deux derrière l'église et deux devant le château. La soirée commencera à 18h30, sur la scène de l'église, avec le trio français Émile Londonien, nouveau spécialiste du jazz hexagonal, innovant, avant-gardiste et énergique. Cette musique fait des clins d'œil au jazz britannique et à des artistes comme Ashley Henry, Cherise et Kazy Lambist, en mélangeant broken beat, house, jazz et RnB d'une manière très singulière. À 23 heures, la pianiste, chanteuse et compositrice réunionnaise, Valérie Chane Tef mêlera avec finesse le jazz et les rythmes créoles pour créer une musique à la fois intime et universelle. Fondatrice du projet Akoda et de Ter Laba, elle explore les liens entre mémoire, identité et métissage culturel.



Fellas en concert en 2025.

Emmanuelle VIORA (clp)

Sur scène, son énergie solaire et son jeu expressif vont inviter le public au voyage, à l'émotion et au partage.

Des rythmes créoles aux compositions intimistes

Samedi 4 juillet à 16h30, le groupe Naïram déploiera une musique lumineuse et cohérente, presque organique avec un jazz vaporeux aux rythmes ancrés sur la scène de l'église. Entre poésie mélodique, textures aériennes et pulsations affirmées, le quintet invente une forme de musique libre, fluide et habitée. À 18 heures, l'artiste Sarah Kay, en version trio, prendra possession de la scène avec ses compositions autour de l'amour, du deuil et de l'introspection. Ses textes servis par sa musique sont un recueil de réflexions sur le monde qui l'entoure, mêlant poésie contemplative et fragments autobiographiques avec un son unique, émotionnel et profondément pénétrant. Enfin, la soirée et le festival se termineront avec le sextet nantais Myalmé, qui crée un univers musical unique mêlant voix pop et soul, cuivres funky, grooves puissants et arrangements travaillés, fusionnant leurs influences du jazz à la disco, en passant par le funk et l'afrobeat.

Du jazz toulousain aux moustaches Deluxe

Sur la scène du château, il y aura quatre concerts en deux soirées. Vendredi 3 juillet, à 20 heures, le groupe toulousain Fellas, découvert par les festivaliers l'année passée sur la scène de l'église, n'hésite pas à sortir du cadre et à mélanger les influences. Mené par le saxophoniste Charlie Burg, ce quintet se nourrit de jazz, de hip-hop et de cinéma, pour développer une atmosphère intense et sensuelle, presque animale, afin d'embarquer le public dans un univers lointain, plein d'émotions, de passion et de promesses. À 21h30, le groupe Deluxe composé de 6 athlètes moustachus Kaya, Kilo, Liliboy, Pépé, Pietre et Soubri, qui ont joué partout dans le monde, présentera un nouveau show, des nouveaux costumes, des nouvelles chorégraphies, et une musique toujours plus éclectique avec des influences allant de la soul au rock en passant par le hip-hop et des ballades oniriques. En live, l'énergie, le dynamisme et la bonne humeur communicative seront omniprésents.

La voix envoûtante de Fatoumata Diawara

Samedi 4 à 20 heures, Daoud, l'enfant terrible du jazz, se jouera des règles et imagine une musique en tension qui bouscule les cadres, entre jeu et gravité, chaos et douceur, ironie et sincérité. Autour de la musique, l'artiste construit un univers visuel brut, marqué tant par la provocation que le lâcher-prise juvénile, un retour à l'enfance non pour se rassurer, mais pour déterrer les contradictions. À 21h30, avec sa voix vibrante, l'extraordinaire et envoûtante Fatoumata Diawara racontera l'Afrique, ses souffrances et ses joies retrouvées, chantées dans sa langue maternelle, le bambara. Capable d'agiter les émotions, de faire rire, pleurer, et surtout, de faire danser son public, cette artiste abordera sujets cruciaux et épreuves personnelles comme un message d'espoir et de résilience.

Emmanuelle VIORA (clp)



Le groupe Deluxe.

Pilou



La grande Fatoumata Diawara.

Fatoumata Diawara



Le groupe Swing 41 ouvrira les festivités.

Swing 41

La région et le département en bref

• **Jardins ligériens :** Villandry, Chambord, Azay-le-Rideau ou encore Chaumont-sur-Loire, la Poste célèbre les jardins ligériens avec l'édition d'un collector de 8 timbres au prix de 15 € (lettre verte). Châteaux, jardins d'exception et paysages remarquables des différents sites sont mis en lumière. Cette édition limitée à 3.000 exemplaires, est disponible depuis le 8 juin auprès du facteur, dans les espaces Pro, ainsi que sur laposte.fr.

• **Foot :** le coup d'envoi de la tournée Foot Truck 2026, organisée par la Ligue Centre-Val de Loire de football, sera donné le 7 juillet pour une série de dix étapes tout au long du mois. Un rendez-vous gratuit et ouvert à tous les passionnés de foot, mais aussi aux curieux désirant découvrir et pratiquer le football sous toutes ses formes (foot en marchant, golf foot, fit foot, etc.). Deux étapes sont prévues en Loir-et-Cher de 14h à 18h, aux Grands-Prés de Vendôme le 10 juillet et au parc plage de Montrichard le 11 juillet.

• **Bibliothèques :** six élèves stagiaires de Loir-et-Cher sur les dix-neuf issues de la région Centre-Val de Loire ont reçu leur diplôme d'auxiliaire de bibliothèque le 15 juin au sein de la Médiathèque départementale à Blois. C'est en présence du représentant de l'Association des bibliothèques de France et président du jury que s'est tenue cette remise des diplômes à la 20e promotion des auxiliaires de bibliothèque. La formation se déroule en présentiel durant une année scolaire, à raison de 200 heures de cours tous les lundis et d'un stage pratique de 35 heures.

• **ADA Blois Basket :** huit ans après son arrivée au sein du centre de formation de l'ADA Blois Basket, et quatre ans après son départ pour Vitré, Hugo Bequignon est de retour à Blois. Recruté l'été dernier pour plusieurs saisons, Hugo (25 ans, poste 2) avait été prêté dans la foulée à l'Alliance Sport Alsace, club avec lequel il a disputé 28 rencontres d'Élite 2 cette année et poursuivi son apprentissage de haut niveau. L'ADA Blois Basket poursuit la construction de son effectif pour la prochaine saison avec le retour de prêt en Savoie de Lucas Demahis-Ballou (21 ans, poste 1). L'ADA se réjouit de voir ces joueurs talentueux revenir au sein du club.

• **Lectures** : le tome 3 des *Lutins de Sologne* sera lancé par des élèves de Huisseau-sur-Cosson le 29 juin. Ce projet est le fruit du travail commencé il y a plusieurs mois avec Émilie Marmion, auteure de l'ouvrage, et les 18 élèves de la classe de CE2 de Caroline Lanoue-Bergeron y associant la responsable de la médiathèque. Cinq séances ont été nécessaires pour s'imprégner de l'univers des lutins, imaginer l'histoire, rédiger des textes et les illustrations. Le 29 juin à 18h30, les élèves présenteront leur travail et l'ouvrage *Les Lutins de Sologne prennent la Loire*, aux parents, élus de la municipalité, enseignants et à tous ceux qui souhaitent se joindre à ce lancement.

- une fantaisie épique et un recueil poétique singulier, deux nouveautés récemment parues et portées par des auteurs de Loir-et-Cher. Le premier *Terafackt - Tome 1 - La naissance de la peur* de Nicolas Fort, auteur de La Ferté-Saint-Cyr plonge le lecteur dans un monde marqué par la guerre. Le second ouvrage *Et avec votre estime* du Blésois Théophile Marcelin Téhé, clôt une trilogie politique audacieuse mêlant philosophie, slam allégorie et écriture épistolaire. Une œuvre dense qui interroge notre époque, bouscule les certitudes et invite à un dernier voyage littéraire vibrant.

• **Réseau Rémi :** 110.000, c'est le nombre d'élèves, de la maternelle au lycée qui empruntent chaque jour le réseau Rémi pour se rendre à l'école en train, en car ou avec l'une des 1.900 lignes de car scolaire. Les inscriptions Rémi pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes. Rendez-vous jusqu'au 17 juillet sur le site Rémi et sur l'application mobile pour bénéficier des transports gratuits.

• **Musique ancienne :** la création du premier Pôle départemental de musique ancienne en Loir-et-Cher a été officialisée le 15 juin par le président du Conseil départemental et le président de la Communauté de communes Territoires Vendômois (CATV). Intégré à l'école de musique de la CATV, il aura pour mission de structurer l'accès à l'apprentissage de ce répertoire, participer à son rayonnement et accompagner les pratiques amateurs. L'enseignement et la pratique de la flûte à bec, le clavecin et la viole de gambe seront proposés. Deux autres classes, notamment dédiées au luth, seront envisagées dans les années à venir.

• **Défi inter-entreprises :** le 31e Défi inter-entreprises d'Agglopolys, événement incontournable de la rentrée économique blésoise, aura lieu vendredi 25 septembre à 17h30 au château de Chambord. Chaque année, il attire plus de 2.400 sportifs qui se relaient (course à pied, VTT, canoë) dans une ambiance conviviale. Possibilité d'inscrire plusieurs équipes de 4 personnes par entreprise. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 septembre sur le site agglopolys.fr/defi.entreprises.

• **Agriculture :** cette année, la commune de Tréhet Vallée de Ronsard accueillait les 20 et 21 juin le comice agricole départemental. Sur le stand de la Chambre d'agriculture, deux conventions ont été signées. La première, entre la Gendarmerie nationale, la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles et le Préfet de Loir-et-Cher, portant sur la prévention et la sécurisation des exploitations agricoles du département. Et la seconde, entre le SDIS, la Chambre d'agriculture et le Préfet, relative à la prévention et la protection des espaces agricoles. Ces deux conventions ont un point commun : « la coopération » afin de prendre soin des agriculteurs, des exploitations et des terres.

• **Palmarès :** Le jardin fait son cinéma, c'est le thème du Festival international des jardins du Domaine de Chaumont-sur-Loire qui récompense cinq jardins. Le prix de la Création distingue Stalker, un jardin de résilience. Le prix du Design revient au Festival des Cannes, jardin original. Le prix de la Palette distingue Jurassic Plantes, d'une exceptionnelle diversité de plantes jurassiques. Le prix du jardin transposable est attribué au Jardin de Truman, dont les visiteurs peuvent s'inspirer pour créer ou sublimer leur jardin. Le jury a retenu un coup de cœur avec Les Roseaux sauvages, pour la poésie et sa délicatesse. Saluons la grande qualité des jardins qui a réuni des équipes de concepteurs du monde entier pour cette 35e édition.

MOB

2 soirées consacrées à la Loire

Née dans le prolongement des grandes expéditions Loire Sentinelle qui étudient l'état de santé de la Loire, la Petite descente partie de Nevers le 31 mai fera deux escales en Loir-et-Cher.

Après la Grande remontée qui a réuni des dizaines de mariniers en 2025, c'est cette année la Petite descente de Loire sentinelle qui empruntera, en canoë, le fleuve royal de Nevers à Chalonnes-sur-Loire.

Du 31 mai au 12 juillet, cette aventure réunit sur *« un parcours fluvial petit mais costaud à la confluence des sciences des arts et de la médiation »* selon les organisateurs, des artistes et des scientifiques qui descendront cette fois la Loire en canoë.

Après celles de 2022 et 2024, l'édition 2026 a pour objectif d'accompagner la sortie du film documentaire *Les sentinelles de la Loire* et à diffuser les enseignements du rapport public *Loire Sentinelle : un fleuve, une santé*. Onze escales sont prévues dont deux en Loir-et-Cher, à Muides-sur-Loire le 29 juin où la projection causerie se déroulera à 18h



Aurélie Calmet a croqué la Grande remontée.

Laurence RICHER



La Petite descente se fait en canoë.

Quentin HULO

à la salle de la Cressonniere, et à Blois le 1er juillet, où le public est convié à 18h dans la salle de conférences de la Chocolaterie, à l'école de la Nature et du paysage, pour une soirée du cinéma ligérien organisée en partenariat avec l'équipe de La Ralingue et l'Insa Centre-Val de Loire. Au programme : projection rencontre à 18h autour du film *Les sentinelles de la Loire*, à 19h30 apéro partagé, et à 20h30 projection rencontre autour du film *À contre-courant de Loire* de Mathieu Spadaro tourné pendant la Grande remontée de 2025.

Ces rencontres ont pour vocation première de donner au plus grand nombre des clefs de compréhension et des pistes d'action en lien avec la santé fluviale. Qualité de l'eau, biodiversité, microplastiques, évolution des paysages ou adaptation au changement climatique seront au cœur des échanges.

Une résidence d'artistes flottante

La Petite descente de Loire sentinelle accueille aussi à son bord, en résidence flottante, des artistes et des chercheurs désireux d'enquêter, de créer et de partager depuis la Loire, dans un rapport vécu et quotidien au fleuve, et dans une même logique : celle de faire découvrir la Loire autrement. Cette année, ce sont Laure Bourru (réalisatrice), Aurélie Calmet (dessinatrice), Coline Pilet (comédienne et metteuse en scène), Flora Pilet (danseuse et chorégraphe), Alice Suret-Canale (peintre) et Lolita Voisin (paysagiste et enseignante chercheuse) qui embarquent en résidence.

Laurence RICHER

Ces évènements sont gratuits et ouverts à tous. Plus d'informations sur www.natexplorers.fr/agenda.

Vivre l'opéra différemment

La 2e édition du Sumi Jo International singing competition aura lieu du 6 au 11 juillet au château de La Ferté-Imbault. Une semaine ouverte au public.

La première édition du Sumi Jo International singing competition en 2024, organisé par l'Association des amis du château de La Ferté-Imbault, avait attiré autant de Solognots que de visiteurs français et internationaux, curieux de découvrir l'opéra différemment. *« La Sumi Jo Competition est un véritable tremplin pour les jeunes chanteurs, car elle ne se limite pas à récompenser des talents : elle les accompagne vers une carrière internationale. C'est aussi un concours passionnant à suivre. Le public découvre des artistes exceptionnels venus du monde entier, suit leur progression et peut même voter pour son candidat préféré en demi-finale, ce qui est assez unique. Enfin, la qualité artistique et la diversité des répertoires présentés donnent envie de découvrir ou de redécouvrir l'opéra »*, explique Laura Fantoni aux relations presse.



Le concours se déroule au château.

SJISC



La première édition a eu lieu en 2024.

SJISC

Une semaine avec les artistes

Du 6 au 11 juillet, 24 candidats sélectionnés parmi 500 candidatures issues d'une cinquantaine de pays différents s'affronteront. L'Islande, l'Iran, le Cameroun ou encore les États-Unis seront représentés. Tout au long de la semaine, le public est invité à assister à l'événement qui mêle concours et festival[1]. Le tout dans le cadre offert par le château de La Ferté-Imbault. Et c'est d'ailleurs le seul moment où il est possible d'y pénétrer cette année car le site reste fermé au public en dehors de cet événement[2].

Effectivement, au-delà des auditions, les visiteurs assisteront au quotidien des artistes, rythmé par les répétitions et les concerts. Ils pourront voter pour leur candidat préféré qui affrontera celui désigné par le jury en petite finale.

Les candidats 2024, ainsi que Sumi Jo, soprano colorature sud-coréenne, donneront des concerts en soirée. *« Sumi Jo donnera deux master classes exceptionnelles, ouvertes au public, les 9 et 10 juillet. Une occasion rare de découvrir les techniques et les secrets d'interprétation de cette icône de l'opéra, qui célèbre cette année ses 40 ans de carrière. »*

Ces quelques jours sont l'occasion de rencontres et d'échanges. Avec les artistes, le jury mais aussi avec les locaux car les candidats sont logés par des familles solognotes proches du château.

À l'issue de la semaine, le vainqueur remportera la somme de 50.000 €. 20.000 € et 10.000 € récompenseront les 2e et 3e.

Méryl SERTHELON

1) Infos et billetterie sur https://sumijo-isc.com.

2) Seuls les lieux utilisés pour le concours et les concerts seront accessibles.

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort

RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
renaissancelochoise.com

Renaissance du Loir&Cher
La Renaissance Lochoise
L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

LES SORTIES de la semaine



• **Baillou :** dimanche 28 juin, départ à partir de 7h30 de la salle des fêtes pour la randonnée. 3 parcours : 10, 15 et 22 km.

• **Blois :** jusqu'au 27 août à l'hôtel du Département, exposition *Faune de Sologne* de Kelly Duhornay, organisée dans le cadre du festival Le 41 par nature. Entrée libre.

- du 27 juin au 1er septembre au cinéma Les Lobis, cycle So rétro - Tout fout le camp ! #3 ; jusqu'au 15 septembre, cycle Studio Ghibli. Infos au 02.54.74.33.22 et sur lois-les-lobis.cap-cine.fr

• **Bracieux :** du 27 juin au 8 juillet, tous les jours de 14h30 à 18h30, le jeudi et le week-end de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 à la vieille halle (espace Nicole-Lagravère), exposition du peintre Philomène Paput et du photographe Patrice Langlois. Entrée gratuite. Vernissage le samedi 27 juin à 19h.

• **Chailles :** vendredi 26 juin à 21h au club de la Chesnaie, concert dub *Steel alive*. Tarifs : 5 à 10€. Gratuit pour les enfants. Ouverture à 20h30. Buvette sur place et terrasse ombragée.

- dimanche 28 juin de 14h à 18h dans le grand parc de la Chesnaie, fête champêtre avec stands associatifs, vente de créations artisanales, brocante et trois spectacles des Almées autour du thème Les mythologies et Dunyazades, concert de musiques orientales autour des *Mille et une nuits*. Gratuit.



• **Chaumont-sur-Loire :** dimanche 28 juin sur les bords de Loire, brocante. Infos au 02.54.20.98.41.

• **Couddes :** mardi 30 juin à l'étang Bon, soirée cinéma en plein air : à partir de 19h, animation musicale par l'école de musique ; à 20h30, Roland Bernard et son Ukulops Band ; à la tombée de la nuit, *Adieu les cons* d'Albert Dupontel. Entrée gratuite. Buvette et vente de crêpes. Pensez à vos chaises et couvertures. Infos au 02.54.71.32.17 ou à secretariat@mairiede-couddes.fr

• **Fougères-sur-Bièvre :** dimanche 28 juin, départ de 7h à 9h30 de la salle des fêtes pour la randonnée des tartines. 3 parcours : 8, 12.5 et 18.5 km. Gratuit pour les moins de 12 ans. Tél. 06.71.07.77.39.

• **Pouillé :** vendredi 3 juillet, rendez-vous derrière la salle des fêtes, cinéma en plein air à la tombée de la nuit avec *Un p'tit truc en plus* d'Artus. Gratuit. Penser à prendre siège et couverture. Infos au 02.54.71.44.05 ou à mairie-pouille@wanadoo.fr

• **Romorantin-Lanthenay :** jusqu'au 29 août à la médiathèque Jacques-Thyraud, exposition *Éveil des sens, éclats d'histoires* par les jeunes du Dame Joseph-Perrin et la classe Ulis de l'école du Bourgeau. Tél. 02.54.94.41.86.

- samedi 27 juin à 15h dans le parc de la médiathèque Jacques-Thyraud, concert avec l'Union musicale. Gratuit.

• **Sassay :** vendredi 26 juin sur le parc de stationnement, soirée cinéma en plein air : à partir de 19h, animation musicale par l'école de musique ; vers 22h, projection du film *Le sens de la fête* d'Éric Tolédano et Olivier Nakache. Restauration ambulante sur place ou apporter votre pique-nique. Tél. 02.54.79.52.91. Penser à prendre siège et couverture.

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** tous les vendredis jusqu'au 21 août, balade crépusculaire en canoë. Tarifs : 28€ par adulte et 20€ par enfant. Inscription obligatoire sur www.maisondeloire41.fr ou au 02.54.81.68.07.

- dimanche 5 juillet à la Maison de la Loire, course *Les Foulées du Castor*. Tarifs : 10€ pour le 10 km, 21€ pour le 21 km et 5€ pour la course des enfants. Inscription obligatoire sur https://protiming.fr/Runnings/detail/8200.

• **Thésée :** dimanche 28 juin de 8h à 17h au parc du Vaulx-Saint-Georges (parc de la mairie), 18e édition de la brocante de matériel de pêche avec 40 exposants. Animations : simulateur de pêche, tapis de lancer et loterie. Restauration sur place. Renseignements au 06.78.23.63.27 ou à aappma-dethesee@gmail.com.



• **Villeherviers :** jusqu'au dimanche 19 juillet, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 20h au Glandier, exposition *Cheminements singuliers* de Francine Coullet et Jeanne Saint-Chéron, organisée par les Amis du Glandier. Entrée libre et gratuite. Tél. 06.84.96.22.13.

Le Festival de Chambord célèbre cette année sa 15e édition

Depuis 2011, la musique résonne chaque début d'été à Chambord. Cette année le festival créé par Vanessa Wagner accueillera notamment l'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles, le claveciniste Justin Taylor et le violoniste Renaud Capuçon.



L'an dernier, un public très nombreux avait assisté au concert d'André Manoukian.

Corentin CHARBONNIER

Du 4 au 11 juillet, le Festival de musique de Chambord, porté depuis ses débuts par l'audace artistique de Vanessa Wagner, fêtera sa quinzième édition avec un format resserré : huit jours, huit concerts.

L'objectif avancé par les organisateurs est « *d'offrir une expérience plus intense encore, au cœur de la cour du château* » en programmant des orchestres, ensembles et solistes renommés mais aussi de jeunes talents. Tous feront dialoguer la musique et le patrimoine tout en balayant quatre siècles de création, de Bach à Philip Glass, des chefs-d'œuvre symphoniques à la musique de chambre.

Huit concerts sont donc programmés, du samedi 4 au samedi 11 juillet où une carte blanche sera offerte au violoniste Renaud Capuçon. Le Domaine accueillera également Anne Gastinel, Justin Taylor et Thibaut Garcia, ainsi que les ensembles Les Siècles et l'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles. Les artistes joueront selon les jours dans le château, la cour ou les jardins à la française et la musique résonnera entre les murs de l'un des monuments les plus emblématiques de France.

LR

Concerts à 19h30, dans la cour du château de Chambord. Tarifs de 25 à 55 € pour un concert, Pass 3 concerts et Pass Festival en vente sur http://chambord.org/fr/festival-de-chambord-2026.

Estival'41 : des concerts gratuits pendant un mois

Du 1er juillet au 7 août, le territoire vibrera aux rythmes des artistes accueillis dans le cadre de la 5e édition d'Estival 41.



Le festival a été créé en 2022.

CD 41 / N.DERRE

Un mois de concerts gratuits, c'est la promesse de cette 5e édition du festival Estival'41 porté par le Département. Du 1er juillet au 7 août, 8 artistes et groupes sillonneront le territoire au rythme de deux concerts dans deux communes différentes par semaine.

Les jeudis et vendredis à 20h30, le public, composé d'habitants et de touristes, aura rendez-vous avec Puggy, Talisk, Archimède, Nina Attal, The Brooks, Sans lactose, Mô'Ti Tëi et Kokopeli pour un voyage entre pop rock, folk, funk, rock ou encore indie pop.

Pour rendre ces événements accessibles au plus grand nombre, ils auront lieu de Lamotte-Beuvron à Mondoubleau, en passant par Neung-sur-Beuvron, Pruniers-en-Sologne, Soings-en-Sologne, Loreux, Montrichard Val de Cher, Sambin, Cellettes, Valloire-sur-Cisse, Marchenoir, Saint-Ouen et Lunay.

MS

Programme complet sur departement41.fr.

Du nouveau au lac de la Pinçonnière

Parcours pédagogique, parcours sportif, jeux pour enfant, théâtre de verdure, espaces verts ombragés et snack, tout est prévu pour passer une belle journée au lac de la Pinçonnière. Et ce, en partie grâce au budget participatif.

BLOIS

Situé à l'ouest de la ville dans la continuité du parc de l'Arrou et à l'entrée de la forêt de Blois, le lac artificiel de la Pinçonnière aménagé en 1976 est devenu au fil du temps l'un des principaux poumons verts de Blois et l'un des endroits privilégiés pour passer une journée en famille ou entre amis. Sur les 44 ha de parc autour du plan d'eau, on peut à la fois faire du sport grâce au parcours sportif composé d'une dizaine d'agrès, pêcher, jouer, pique-niquer à l'ombre des arbres ou déjeuner au snack au bord de l'eau, ou tout simplement s'allonger dans l'herbe et écouter le chant des oiseaux.

De nouveaux aménagements

Au lac de la Pinçonnière, on a su aménager pour rendre les lieux attractifs tout en préservant la biodiversité. Grâce aux derniers aménagements réalisés en concertation avec les habitants et au budget participatif, il est désormais possible de découvrir les plantes, les animaux et les insectes qui habitent les lieux. Car au-delà de son aspect bucolique et propice aux promenades en famille, le lac est un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales : des insectes, des batraciens, des reptiles, des oiseaux nicheurs. C'est d'ailleurs en partie pour eux que le kiosque (pigeonnier) qui était dans un état critique a été entièrement rénové afin d'en faire un lieu observatoire de la faune et de la flore grâce aux panneaux qui recensent les espèces que l'on peut rencontrer autour du lac. Un parcours pédagogique guide également les promeneurs vers les zones de présence des différentes espèces. Il est composé de trois panneaux d'accueil avec carte de localisation, huit panneaux pédagogiques (sur l'origine du lac, la gestion du lac, les insectes, la zone humide, les mammifères, les amphibiens et les reptiles, l'avifaune, la flore et les champignons) et de deux jeux cubes flore/faune. À chacun de prendre le temps d'observer les lieux pour y faire de belles rencontres !

La Ville a financé ces aménagements à hauteur de 24.623,40 € pour la réfection du kiosque et 50.901,60 € pour le parcours pédagogique. En tout, depuis 2020, ce sont 250.000 € qui ont permis de financer des projets proposés par des habitants. Le théâtre de nature, inauguré en 2022, avait lui aussi été financé par le budget participatif.

Laurence RICHER



8 panneaux pédagogiques permettent de découvrir la faune et la flore.

Laurence RICHER



3 panneaux permettent de se repérer.

Laurence RICHER



Le kiosque a été entièrement rénové.

Laurence RICHER

Les jeunes gardent allumée la flamme de la Résistance



Énola a donné lecture de l'Appel du général de Gaulle.

MAP (clp)

BLOIS

Ce 18 juin, place de la République à Blois, Énola a lu avec fierté le texte de l'appel à la résistance lancé par le général de Gaulle depuis Londres le 18 juin 1944. Lycéenne en classe de première à Notre-Dame des Aydes, elle est en classe Défense et sécurité globale. *« C'est un honneur pour moi de représenter le lycée et la jeunesse ; faire partie de la classe Défense est un engagement »*, déclare celle qui n'exclut pas d'intégrer l'armée.

Le préfet de Loir-et-Cher, Joseph Zimet, a donné lecture du message d'Alice Rufo, ministre déléguée aux Anciens combattants : *« Le 18 juin 1940 au soir, sur les ondes de la BBC, un général de brigade à titre temporaire, sous-secrétaire d'État, prenait la parole pour refuser l'abandon que d'autres s'apprêtaient à accepter. Il était seul. Il n'avait ni armée, ni territoire, ni ressources. Il s'apparaissait à lui-même, écrira-t-il plus tard, ''comme un homme au bord d'un océan qu'il prétendrait franchir à la nage''. Et pourtant, dans cette voix qui montait de Londres vers une France où descendait la nuit, il y avait tout le réveil à venir. À travers cet homme seul, la France refusait de mourir. Dès 1941, à Oxford, de Gaulle rappelait l'enjeu profond de ce conflit : ''Sauver l'ordre du monde [...] tel que la liberté, la sécurité, la dignité de chacun soient garanties, [et] assurer en définitive le triomphe de l'esprit sur la matière.'' À l'heure où le monde est à nouveau travaillé par la tentation de la force brute, l'Appel du 18 juin nous élève à la hauteur d'une exigence : notre peuple n'est jamais aussi grand que lorsqu'il refuse la défaite de l'esprit, et se donne les moyens de défendre sa liberté ».*

À l'issue du dépôt de gerbes et de la minute de silence, après le chant de La Marseillaise, les autorités ont salué les porte-drapeaux ; parmi eux Baptiste également élève de la classe Défense et sécurité globale au lycée Notre-Dame des Aydes.

Assurément, les jeunes reprennent le flambeau de la Mémoire et sont conscients de leurs responsabilités pour bâtir un avenir digne de l'héritage et du message des résistants.

Marie-Annick PELLE (clp)

Tribunal de Blois : Jacques Marier reconnu coupable

La mise en examen pour agressions sexuelles de l'ancien conseiller départemental Jacques Marier remonte à octobre 2021. Un an après l'ouverture d'une enquête préliminaire suite au dépôt de plaintes de ses anciennes collègues au Conseil départemental de Loir-et-Cher, Isabelle Gasselin et Christina Brown. À l'époque, cette dernière avait annoncé quitter le groupe politique dont elle faisait partie à cause de *« pratiques peu orthodoxes que je ne peux cautionner, notamment des comportements machistes, virulents, même violents vis-à-vis des femmes de la part de certains conseillers sans aucune réaction de l'exécutif »*. Des faits qui datent de 2015 pour Christina Brown et de 2020 pour Isabelle Gasselin.

Placé sous contrôle judiciaire fin 2021 avec interdiction d'entrer en contact avec les plaignantes, Jacques Marier a contesté les faits lors du procès qui a eu lieu le 2 juin au tribunal judiciaire de Blois. *« Il était dans un tel déni. Il n'a pas du tout admis quoi que ce soit. Pour lui, son comportement était normal »*, rapporte Christina Brown qui garde le souvenir d'une journée éprouvante et difficile à vivre.

Le procureur de la République, Stéphane Javet retenait les similitudes entre les déclarations des plaignantes malgré 5 ans d'intervalle. Il avait requis une peine de 10 mois de prison avec sursis et 5 ans d'inéligibilité.

Le jugement a été rendu ce 23 juin, reconnaissant Jacques Marier coupable d'agressions sexuelles et le condamnant à 12 mois de prison avec sursis et à 2 ans d'inéligibilité. *« Peu importe la peine, ce qui est important c'est qu'il soit reconnu coupable »*, a déclaré Christina Brown ce mercredi 24 juin.

À l'appel de son avocat en début d'après-midi et après 6 ans de procédure, elle s'est sentie soulagée, *« crue et reconnue. Nos concitoyens ont foi en la Justice. Si elle dit que c'est vrai, c'est que c'est vrai. On va pouvoir passer à autre chose, on est content que ce soit derrière nous. Je suis rassurée. Malgré l'enjeu politique, l'affaire n'a pas été étouffée. Depuis hier, j'ai reçu des messages, des appels de soutien ou de femmes qui commencent à parler. On ne parle pas par peur et c'est ce qui est terrible. Moi-même, j'ai eu peur de créer le chaos mais on a tort. »*

Avec Isabelle Gasselin, elle a cosigné un communiqué dans lequel les deux femmes soulignent cette étape importante *« sur le chemin de la reconstruction. Cette décision ne changera pas le passé, mais elle permet que la vérité soit reconnue et entendue. »*

Elles y incitent les victimes à parler et à *« trouver la force de s'exprimer »*. Elles organiseront un événement dédié aux femmes et ouvert à tous le 11 octobre à Gy-en-Sologne.

Quant à Jacques Marier, il dispose de 10 jours pour faire appel de la décision rendue ce mardi 23 juin.

MS



Hôpital unique de Vendôme : le calendrier de la dernière chance

Face aux retards passés et à la complexité de regrouper six partenaires publics et privés, les autorités instaurent une nouvelle gouvernance et un calendrier strict. Tous se sont engagés à finaliser le projet d'ici le 15 décembre.

VENDÔME

Le calendrier est serré et aucun de ceux qui ont participé au comité de pilotage du projet du nouvel hôpital de Vendôme le vendredi 19 juin en sous-préfecture n'en doute. Le comité de pilotage, sous l'autorité de Clara de Bort, la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire et à l'initiative du préfet de Loir-et-Cher Joseph Zimet, a réuni les six partenaires privés et public ainsi que les élus du Vendômois et les deux sénateurs.

L'heure est grave. Depuis son lancement, ce projet ne cesse de rencontrer des problèmes mais pas question de lâcher l'affaire car selon Joseph Zimet, cette fois, il semble que nous soyons en présence *« d'un alignement de planètes unique et nous considérons que nous sommes condamnés à réussir »*.



Tous se sont engagés à réussir.

Laurence RICHER

110 millions d'euros

Il faut dire que ce projet qui réunit six acteurs privés et publics et qui ambitionne à terme de regrouper le Centre hospitalier de Vendôme, la clinique du Saint-Cœur et l'Hospitalet de Montoire-sur-le-Loir n'est pas simple. Mais cette fois, *« nous avons adopté un calendrier, une méthodologie et une gouvernance nouvelle pour nous donner les moyens de poser des actes décisifs sur ce dossier dans les mois qui viennent »*, a résumé le préfet à l'issue du comité de pilotage. *« Notre objectif est de nous mettre en situation, avant la fin de l'année, de rendre irréversible notre capacité à créer ce site unique »*, afin de ne pas perdre *« les engagements ministériels et présidentiels »* ; notamment les 35 millions d'euros de subvention promis, sur un budget évalué à 110 millions d'euros.

Un permis de construire déposé en 2027

Clara de Bort a précisé que cette fois, les acteurs feront appel à *« un cabinet extérieur »* dont le nom sera indiqué le 30 juin. Un prestataire spécialisé dans la construction hospitalière. *« Ses objectifs sont de revoir tous les acteurs pour procéder à des réglages techniques et recréer du lien entre les six partenaires »*, a expliqué Joseph Zimet en précisant que le projet d'hôpital unique est *« une opération d'ingénierie complexe, presque unique en France »*. D'ici mi-octobre, le prestataire devra rendre un programme technique détaillé (PTD) révisé. Ce qui permettra de *« lancer le concours de maîtrise d'œuvre le 15 décembre »* et de *« déposer le permis de construire à la charnière du premier et second semestre 2027 »*, détaille le préfet.

Il n'y a plus *« une seule semaine à perdre »* insiste la directrice de l'ARS. *« Nous avons le devoir de réussir et de tenir nos engagements. »* Tant et si bien que le député Christophe Marion s'engage à ne pas se représenter aux prochaines élections législatives *« si le calendrier n'est pas respecté »*.

Laurent Brillard, le maire de Vendôme, reconnaît qu'un *« tel projet associant le privé, l'associatif et le public n'est pas un long fleuve tranquille, mais il y a une volonté des médecins et soignants de travailler ensemble au profit du patient »* et *« du personnel »* ajoute Clara de Bort.

Augmenter l'attractivité

D'autres enjeux motivent les acteurs réunis autour de la table. L'attractivité du territoire vieillissant pour les soignants par exemple. *« Deux personnes sur trois ont 65 ans et plus, et le nombre de personnes de plus de 80 ans va doubler d'ici 2030 »*, prévient Philippe Gouet, le président du Conseil départemental. *« Le bassin de vie représente 50.000 à 65.000 habitants si l'on inclut la périphérie. Pour attirer des professionnels de santé, il nous faut un hôpital moderne. Chaque acteur (hôpital, clinique, Hospitalet) devra faire des concessions pour mettre ce projet sur les rails et arriver jusqu'à l'inauguration »*, prévient-il.

« La refondation proposée ce matin était indispensable pour produire un choc de confiance », a insisté Philippe Gouet. Un terme repris par d'autres autour de la table. *« C'est la première fois que nous sortons d'une réunion avec une espérance et le sourire »*, et ça se voit sur la photo !

Rendez-vous le 15 octobre

Reste une question, le choix du terrain qui n'est pas encore fait. Les fouilles archéologiques préventives réalisées sur celui retenu au sud de la ville ont en effet révélé que celui-ci présente *« un potentiel archéologique particulièrement fort »*. L'Inrap[1] a donc prescrit des fouilles dont le coût pourrait s'ajouter au montant initial et retarder la construction. Les acteurs réfléchissent à implanter le projet ailleurs, du côté de la gare TGV par exemple, mais rien n'est encore arrêté. *« Le terrain ne doit pas être un obstacle »* et *« nous ne nous interdisons rien »* insiste le préfet. Et pour conclure, *« la suite officielle sera communiquée le 15 octobre, sauf actualité brûlante d'ici là »*.

Laurence RICHER

1) Inrap : Institut national de recherches archéologiques préventives.

Nouvelle voie verte en vallée du Loir

Le premier tronçon de la voie verte qui reliera à terme Montoire-sur-le-Loir à la Sarthe a été inauguré le 19 juin. Atout majeur pour le tourisme, cet aménagement doit aussi faciliter les déplacements au quotidien.

SOUGÉ - TRÔO

Ceux qui ont déjà emprunté la voie cyclable entre les communes sarthoises de Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye savent combien elle est agréable. Cette voie verte, totalement sécurisée et aménagée sur l'ancienne ligne ferroviaire, sillonne en partie le long du Loir et permet de découvrir des points de vue sur la rivière et ses coteaux, tout en découvrant les villages qui jalonnent son tracé.

C'est dans le même état d'esprit que la Communauté d'agglomération Territoires vendômois, en partenariat avec les communes de Sougé-sur-Braye, Trôo et Montoire-sur-le-Loir, a engagé une étude d'aménagement d'une voie douce d'une quinzaine de kilomètres.



Cette nouvelle voie complète le parcours de la Vallée du Loir à vélo.

Laurence RICHER

Le premier tronçon, long de 6 km, a été inauguré le 19 juin. Il relie le plan d'eau de Sougé-sur-Braye à Trôo, Petite cité de caractère. La voie, réalisée en calcaire, permet un usage mixte et confortable à la fois pour les piétons et les cyclistes. Dans le bourg de Sougé, une aire de pique-nique et de jeux permet aux utilisateurs de faire une pause. Elle est située à deux pas du bar épicerie qui vient de rouvrir. Les cyclistes y trouveront aussi un pied d'atelier, quelques outils et de quoi gonfler leurs pneus. Sachez que la voie verte est également accessible aux cavaliers mais strictement interdite aux engins motorisés ; sauf riverains et services techniques bien sûr.

Cette première tranche a nécessité la reprise de six ouvrages d'art et coûté 1.500.000 € TTC. La seconde tranche sera réalisée en 2027. Elle permettra de relier cette fois, Sougé à la voie sarthoise. *« D'ici fin 2026, on va finaliser la passerelle après l'étang de Sougé »*, développe Jérôme Lefer, responsable du pôle transport et mobilités au sein de la Communauté d'agglomération Territoires vendômois. *« Ensuite, il restera encore cinq ponts à faire pour tous les franchissements sur les différents bras du Bréon et de la Braye, pour rejoindre la voie de la Sarthe. En 2028, on redémarrera dans l'autre sens vers Montoire-sur-le-Loir. »*



Le plan d'eau de Sougé est très agréable pour pique-niquer.

Laurence RICHER

Le Conseil départemental de son côté aménagera une autre liaison entre la voie de la Sarthe et Couture-sur-Loir et son Manoir de la Possonnière, dans le cadre des schémas cyclables projetés en 2022.

Outre son intérêt touristique en venant compléter la piste cyclable de la Vallée du Loir à vélo, elle reliera les différents pôles d'emploi de la vallée du Loir et ceux de la vallée de la Braye et pourra être utilisée au quotidien par des personnes se rendant au travail. *« Sur celle de la Sarthe, cet usage au quotidien fonctionne »*, confirme Jérôme Lefer.

L'autre intérêt de cette voie, c'est qu'elle est parfaitement plane !

Laurence RICHER

Le plus chaud des comices



Les plus jeunes sont venus découvrir le monde animal.

Martine MOREAU

TRÉHET

Le comice agricole de Tréhet avait lieu du 19 au 21 juin. Et c'est sous une chaleur écrasante - et- historique - qu'il a dû se tenir. Si visiteurs et exposants étaient au rendez-vous le matin, les organisateurs ont tout de même dû mettre fin à l'événement plus tôt que prévu.

Une décision qui n'entache pas le succès global de cette édition. Espérons une météo plus favorable pour l'édition 2027 qui se déroulera du côté du Controis-en-Sologne.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@LARENAISSANCE
DULOIRETCHER

Un site, une histoire : la Maison des jeunes et de la culture depuis 1964

À Romorantin, la Maison des jeunes et de la culture possède de nos jours deux adresses : la première au n°4 de la rue du Président-Wilson depuis 1964, et la seconde au Moulin des Garçonnets, au n°2 de la rue Lucien-Dubech depuis 2001.

ROMORANTIN-LANTHENAY

Le concept de Maison des jeunes et de la culture (MJC) est né en 1945, dans un contexte de reconstruction sociale et culturelle après la Seconde Guerre mondiale. Leurs missions étaient de favoriser l'accès à la culture en proposant des activités artistiques, sportives et citoyennes dans une démarche d'éducation populaire. Elles étaient subventionnées par les municipalités, la Fédération française des MJC et le ministère de la Jeunesse et des sports qui pris plus tard le nom de ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Une impulsion municipale

Sous le mandat du maire Jacques Thyraud, une décision du conseil municipal du 19 décembre 1963 actait l'acquisition d'un immeuble, dit Boiron, nom d'un marchand de vin, rue du Président-Wilson. Gonzague Boiron l'avait acheté à la veuve de Georges-Alexandre Berge en septembre 1908. Une rue fut baptisée à ses nom et prénom à Romorantin par délibération du conseil municipal en 1973.

On note au fronton de la construction, la présence d'une salamandre, l'emblème de François Ier. L'immeuble avait été construit sous l'Empire pour le pharmacien nommé Soupe, époux d'Anne Baranger, membre d'une grande famille.

La décision d'achat avait été prise par le conseil municipal en date du 17 mai 1961. La Ville avait ensuite ratifié l'acquisition des immeubles dits Fouquerière situés dans la grande rue (actuelle rue Georges-Clemenceau), pour cet usage de MJC. Les dépenses d'aménagement d'une MJC s'avérant moins élevées dans l'immeuble Boiron que dans les immeubles Fouquerière, ces derniers (hormis son garage laissé à la Ville) furent rachetés par l'Agence immobilière du Centre et la MJC s'installa donc rue du Président-Wilson en juillet 1964.



L'entrée de la MJC, rue du Président-Wilson. Au fronton, l'emblème de François Ier : la salamandre.

Fabien TELLIER (clp)

200 jeunes à l'époque

L'installation ne nécessita pas d'importants travaux. Cette grande bâtisse comprenait 6 grandes pièces au rez-de-chaussée et 8 autres au premier étage. Moins de trois mois plus tard, près de 200 jeunes fréquentaient déjà la structure. Le succès fut tel qu'en 1965, un réaménagement s'imposa avec l'agencement d'une grande salle de réunion, de salles de musique, de télé, de photo et de travaux. Ainsi que d'un espace jeux, sans oublier un point d'accueil, des bureaux et un logement pour le directeur. Au programme des activités figuraient la musique, le théâtre, le ciné-club, le canoë... et de nombreuses autres proposées au fil des années. La Maison d'accueil des jeunes ouvriers (Majo) s'allia à la MJC en 1973 pour étendre l'offre d'animations et dynamiser les inscriptions.

C'est en 2001 que la municipalité mit à la disposition de la MJC un deuxième pôle d'animation : le Moulin des Garçonnets[1] au 2 rue Lucien-Dubech. Les piliers qui font face à l'ancien moulin de foulage acheté par la municipalité en 1995 montrent le niveau atteint par la crue de 2016. Ce site a rouvert ses portes, après travaux, en 2021. Durant ce laps de temps, le site historique de la rue du Président-Wilson était pleinement réinvesti. Depuis 1964, des activités y ont lieu.

Fabien TELLIER (clp)

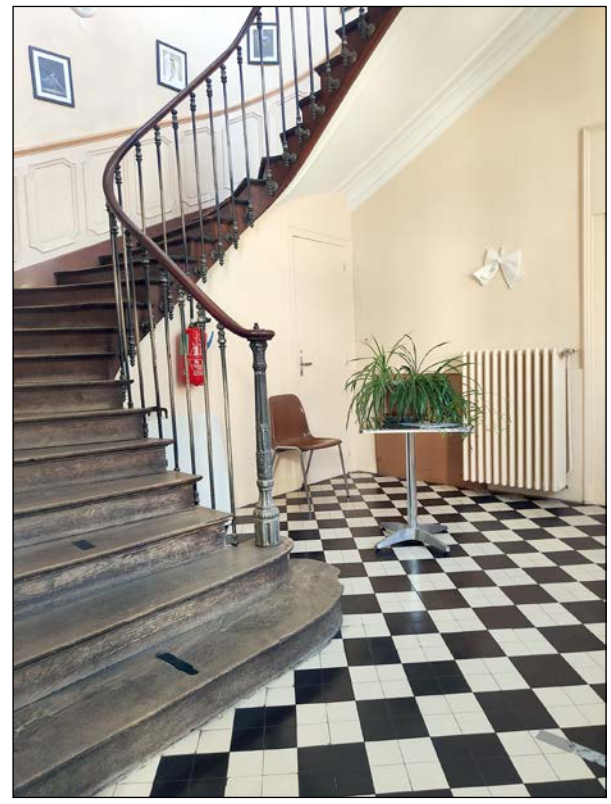
Sources : revues 15-23-24-29 et 33 Romo Dialogues, Bulletin de la Sahas n°217, Romorantin-Lanthenay : Dictionnaire des noms de rues de Marc Dupuis.



Le sol en briques au dernier étage a été conservé.

Fabien TELLIER (clp)

1] *Lire notre édition du 21 avril 2023.*



Le hall d'entrée, rue du Président-Wilson.

Fabien TELLIER (clp)



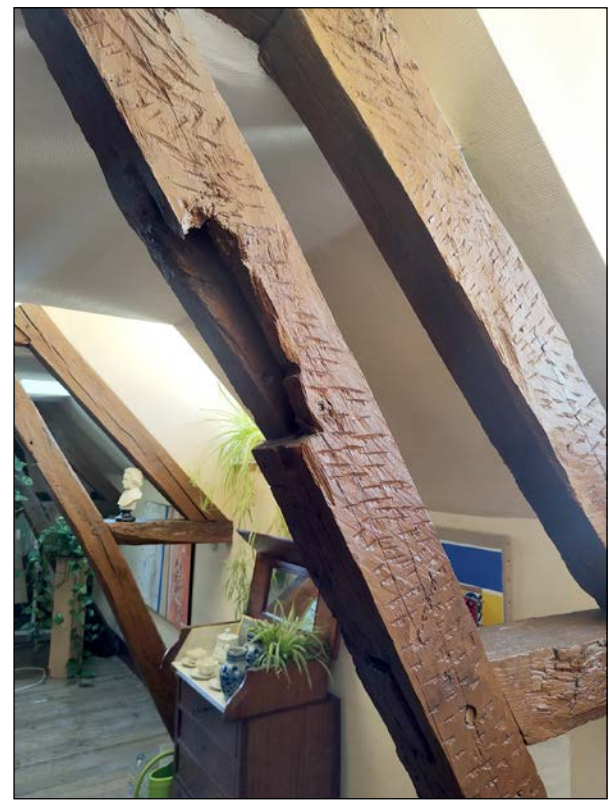
Un lieu emprunt de souvenirs musicaux.

Fabien TELLIER (clp)



La cheminée dans l'une des salles.

Fabien TELLIER (clp)



D'anciennes poutres dans la salle la plus haute sont visibles.

Fabien TELLIER (clp)

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2617**377**

LEX Conseil Avocats
26 rue Arthur Rimbaud
37100 Tours
Tél : 02 43 39 12 23

VALTYS HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 455 000 euros
Siège social : 52 Route de Blois
41100 VENDOME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18.06.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

VALTYS HOLDING

Siège social : 52 Route de Blois, 41100 VENDOME

Objet social : - La prise de participations dans toutes sociétés créées ou à créer et quel qu'en soient la forme, l'objet et le pourcentage détenu dans le capital afin de détenir et gérer les titres sociaux.

- La gestion et la détention de ses participations,

- Favoriser par ces participations le développement des opérations industrielles, commerciales, immobilières ou financières des sociétés filiales ou prise de participation.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 455 000 euros

Gérance : Monsieur Valentin GODINEAU, demeurant 4 Les Tuileries 41800 ST ARNOULT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

A2617**240**

SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

MC FROID 41

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000euros
Siège social :
237 rue du Petit Chambord
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
RCS BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **MC FROID 41**

Siège social : 237 rue du Petit Chambord 41200 ROMORANTIN LANTHENAY

Objet social : l'installation, la réparation, le remplacement, la maintenance d'installation frigorifique, et de tout équipement de production d'énergie de chaleur ou de froid, de tout appareil de cuisson, de laverie ou d'équipement de cuisine professionnelle,

L'installation, la réparation, le remplacement, la maintenance des équipements frigorifiques de tout véhicule, la réparation de groupes frigorifiques et électrogènes,

L'achat et la vente d'équipements frigorifiques et électrogènes, ainsi que de tout matériel électrique de climatisation et d'électroménager, la location de remorque frigorifique et matériels en lien avec le froid,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société

Capital social : 5000euros

Gérance : Monsieur Maxime CHARRON Demeurant : 237 rue du Petit Chambord 41200 ROMORANTIN LANTHENAY

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
La Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2617**380**

CELLA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
3 rue de la Traite des Sables
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
RCS BLOIS

Avis est donné de la constitution de la société civile immobilière **CELLA** durée : 99 ans, capital: 1 000euros, siège : 3 rue de la Traite des Sables 41200 ROMORANTIN LANTHENAY,

objet : l'acquisition de tout bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou de souscription d'instruments financiers négociables, de valeurs mobilières, de titres, de droits sociaux, de contrats de capitalisation, et autres produits portant intérêts. L'acquisition, la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou autres entités, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations,

Gérant : Monsieur Christophe ANTUNES demeurant 3 rue de la Traite des Sables 41200 ROMORANTIN LANTHENAY.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital social.

RCS BLOIS.

Pour avis, la Gérance

A2617**910**

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 24/06/2026, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Dénomination : **QUOI DE N'OEUF**

Siège social : 2 «La Mouchetière» 41170 CHOUE

Objet :

La société a pour objet :

-L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

-La location de matériels agricoles,

-Le négoce de produits agricoles,

-La production et la vente d'énergie générée à partir d'installations exploitant les sources des énergies renouvelables et notamment à partir d'installation de panneaux photovoltaïques,

-L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers

-La prise de participation minoritaire ou majoritaire dans toutes sociétés de forme civile ou commerciale.

-La réalisation de tout placement financier ;

Durée : 99 ans

Capital social : 30 000 €

Gérants : Monsieur CROSNIER David et Madame CROSNIER Fanny (née Tessier) demeurant ensemble au 2 «La Mouchetière» 41170 CHOUE

Immatriculation : RCS BLOIS

Pour avis, la gérance

A2617**243**

SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

EL FAMILY

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 10 rue des Acacias
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
RCS BLOIS

Avis est donné de la constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle «EL FAMILY», durée : 99 ans, capital : 500 euros, siège : 10 rue des Acacias 41200 ROMORANTIN LANTHENAY, objet : l'acquisition, la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou autres entités, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations, la fourniture de toutes prestations de services aux sociétés notamment en matière administrative, comptable, fiscale, juridique, sociale, marketing, financière, de gestion, de formation, de ressources humaines, d'organisation et de stratégie ; Président : Monsieur Enzo LARANJEIRA demeurant 377 rue des 3 Communes 41200 ROMORANTIN LANTHENAY,

Tout associé peut participer aux décisions collectives et sous réserve des dispositions légales, dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant aux 2/3 des voix.

RCS BLOIS

Pour avis, le Président

FONDS DE COMMERCE

A2617**320**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Stéphanie VIOLET-MARECHAL , notaire à VENDÔME (41100), 20, avenue de Verdun**, le 9 juin 2026, enregistré à BLOIS (41000), le 18 juin 2026, volume 2026N, numéro 775, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Emmanuel Jean Paul **GRANGER**, époux de Madame Céline Odette Fernande THORET, demeurant à VILLEBOUT (41270) Le Chêne,

A :

La Société dénommée **TLTP**, dont le siège est à SAINT-OUEN (41100) 5 rue Roger Salengro , identifiée au SIREN sous le numéro 913 916 334 et immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules industriels avec chauffeur exploité à VILLEBOUT (41270) Le Chêne, lui appartenant, ayant pour enseigne «PIERLINE TRANSPORTS», et identifié sous le numéro SIRET 450 475 892 00011.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE EUROS (140 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

TRIBUNAUX

A2617**824**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **MISTER KUTTER BEAUTY CARE** - RCS BLOIS 850 732 413 - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé - 11 rue Beauvoir 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 30/04/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**825**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **EVEILLE POOL SHOP** - Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m2) - 20 rue Marie de Lorraine 37700 AFGLa ville-aux-dames - Date de cessation des paiements : 02/06/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**827**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **BLOIS COURTAGE TRAVAUX 41** - RCS BLOIS 534 133 822 - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. - 10 boulevard Eugène Riffault 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**830**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **EVEILLE BTP** - RCS BLOIS 911 210 615 - Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires - 15 rue Pierre Et Marie Curie 41140 Noyers-sur-Cher - Date de cessation des paiements : 15/05/2026. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**838**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif **BEPARI FORMATIONS** - RCS BLOIS 918 787 284 - Autres enseignements - 149 avenue de Blois 41200 Romorantin.

A2617**829**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **NEW DELICE VINEUIL** - RCS BLOIS 951 083 062 - Restauration de type rapide - 27 rue du Général de Gaulembert 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 13/01/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**831**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **VATTERONI Laurent Guillaume** - coursier à vélo - 33 rue des Haies 41140 Thésée - Date de cessation des paiements : 13/01/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**817**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de redressement judiciaire de **VAUBOIS Anthony** - RCS BLOIS 888 517 711 - Service d'aménagement paysager - 27 impasse de la Varenne Contres 41700 Le Controis en Sologne - Date de cessation de paiements : 12/01/2025. mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et 814-3 du code de commerce.

A2617**823**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **PROUST SENCLEA LUIS Violeta** - RCS BLOIS 793 814 336 - Restauration traditionnelle - 10 - 12 rue des Saintes Mariés 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 01/01/2026. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**828**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **ORORA** - RCS BLOIS 890 868 086 - Travaux de menuiserie bois et PVC - 242 rue Jacquard 41350 Vineuil - Date de cessation des paiements : 13/01/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**833**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **BCLR 41** - RCS BLOIS 949 641 062 - Activités des sièges sociaux -9 Allée du Poitou 41000 Blois - Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**822**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Ouverture de liquidation judiciaire de **AUBERGE HOUSSAY** - RCS BLOIS 978 251 478 - Restauration traditionnelle - 10 rue Principale 41800 Houssay. Liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2617**836**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Conversion en liquidation judiciaire de **TRANSPORT SANG & ORGANES FRANCE** - RCS BLOIS 908 560 667 - Ambulances - 12 route Nationale 41260 La chaussée Saint-Victor. Liquidateur SELARL VILLA-FLOREK mission conduite par Maître Julien VILLA 24 avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS.

A2617**834**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Plan de continuation de **PARFUMERIE BELY** - RCS BLOIS 340 045 749 - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé - 29 rue des Poutils 41000 Blois. Commissaire à l'exécution du plan Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS.

A2617**842**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif **BOUCHERIE ARNAUD** - RCS BLOIS 854 002 102 - Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé - 90 rue Nationale 41700 Cour Cheverny.

A2617**852**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture du plan de continuation de **MARIES LANDES** - RCS BLOIS 451 984 967 - Location de terrains et d'autres biens immobiliers - 9 rue des Chemineaux Lieudit Le Vou 41130 Selles-sur-Cher.

A2617**839**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif **ALGACÔ CONSULTING SERVICE** - RCS BLOIS 532 551 975 - Activités des sociétés holding - 52B rue Haute d'Aulnay 41500 Mer.

A2617**849**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif de **A L'ABRI IMMOBILIER** - RCS BLOIS 877 588 772 - Agences immobilières - 13 rue du Change 41100 Vendôme.

A2617**848**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif de **R&B COIFFURE** - RCS BLOIS 987 541 950 - Coiffure - 45 rue Porte-Chartraine 41000 Blois.

A2617**844**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif **LARADJI Mustapha EI** - RCS BLOIS 408 768 851 - Travaux d'isolation - 14 rue Marcille 41100 Vendôme.

A2617**850**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif de **PAT'BOL** - RCS BLOIS 977 628 015 - Restauration traditionnelle - 14 rue Saint-Honoré 41000 Blois.

A2617**846**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif de **SARL LA DIVA41** - RCS BLOIS 900 461 799 - Restauration de type rapide - 26-28 rue Fenelon 41000 Blois.

A2617**847**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS. JUGEMENTS A L'AUDIENCE DU 12/06/2026. Clôture pour insuffisance actif de **LES TROIS TOITS** - RCS BLOIS 813 430 287 - Travaux de charpente - 109 rue Croix Boissée 41000 Blois.

TESTAMENT

A2617**840**

Notaires

SELARL Nadège BEZANNIER-BOUQUET et Vincent EMONET
Notaires Associés
titulaire d'un Office Notarial
à BLOIS (Loir et Cher)
23, rue de la Vallée Maillard
Immeuble « Le Victoria

TESTAMENT

Par testament olographe du 18 décembre 2025 de Mme Chantal AUCUIT, retraitée, demeurant à LA CHAUSSEE SAINT VICTOR (Loir-et-Cher), 7 rue de l'Octroi, décédée à LA CHAUSSEE SAINT VICTOR (41) le 28 mai 2026, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Nadège BEZANNIER-BOUQUET notaire à BLOIS (41) suivant procès-verbal de dépôt et de description reçu par elle le 18 juin 2026.

L'acte complémentaire comportant vérifications et contrôle de la saisine du ou des légataires universels a été reçu par Maître Nadège BEZANNIER-BOUQUET notaire à BLOIS (41) le 23 juin 2026.

Les oppositions pourront être formées conformément à l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître Nadège BEZANNIER-BOUQUET notaire à BLOIS 23 rue de la Vallée Maillard, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis.

Me Nadège BEZANNIER-BOUQUET.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2617**291**

Etude de Me Magali MONCHAUSSE
5 rue du Four à Chaux
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Tél : 02.54.95.71.75

Avis de clôture de liquidation

Par assemblée en date du 13 novembre 2025, les associés de la société civile dénommée «SOCIETE CIVILE ALGOVA», en liquidation, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital social : 91.469,41 €,
Siège social : ROMORANTIN LANTHENAY (41200), 3 place du Général de Gaulle
Immatriculée au RCS de BLOIS sous le n°349 170 159,
Objet social : propriété par acquisition ou autre, administration et exploitation par location ou autrement de tous
immeubles et biens immobiliers, portefeuilles de valeurs mobilières et parts sociales,
Constituée pour une durée de 99 années,
Après avoir constaté l'absence d'actif et de passif de la société en raison de son défaut d'activité, ont donné quitus au liquidateur et décidé de la radiation définitive de la société et prononcé la clôture de la liquidation, avec remboursement du capital social aux associés.

A2617**312**

P & S
Société par actions simplifiée
unipersonnelle en liquidation
Au capital de 5000euros
Siège social : 28 rue du Colonel Filloux
41400PONTLEVOY
Siège de liquidation :
28 rue du Colonel Filloux
41400 PONTLEVOY
922 204 219 RCS BLOIS

Aux termes d'une décision en date du 22/05/2026 au PONTLEVOY, l'Associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Charles HERVIER, demeurant 15 rue du Paradis 41400 PONTLEVOY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2617**809**

ARCONSEIL
43, rue Nationale 37380 MONNAIE
SASU inscrite auprès de l'Ordre des Experts Comptables d'Orléans

RAPID DISTRIB

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 15 T RUE DE LA PIERRETTE

41100 NAVEIL

RCS de BLOIS n°984 331 694

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 01/01/2026 a décidé le transfert du siège social au 1 RUE GUSTAVE EIFFEL, 41100 VENDOME à compter du 01/01/2026.
Mention : RCS de BLOIS

LA GERANCE

A2617**732**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

PLAFETECHSociété par actions simplifiéeau capital de 75 000 euros-Siège social : 202, route de Chambord, 41350 VINEUIL400 139 283 RCS BLOISAux termes d'une décision en date du 19/06/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Philippe OUDEAU de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera faite au RCS de Blois.POUR AVIS. Le Président

A2617**835**

SILLINGER
Société par actions simplifiée
au capital de 620.800 euros
Siège social : Mer (41500),
Zone Industrielle de Buray
431.546.233 RCS BLOIS

Avis d'insertion

Le 31 mars 2026, il a été constaté : - le non-renouvellement de GRANT THORNTON en qualité de commissaire aux comptes titulaire ; - la nomination, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, de FI PARTNERS, SARL au capital de 40.000 €, dont le siège est situé 22 bis rue Laffitte, 75009 Paris, immatriculée 793.043.241 RCS PARIS. Mention RCS BLOIS

Pour avis
Le Président

A2616**082**

BBDM SCI au capital de 1 000 € Siège social : 5 IMPASSE DE L'ARCOU 41120 CHAILLES RCS de BLOIS n°513 893 016 AVIS DE MODIFICATION L'AGM du 06/06/2026 a décidé à compter du 06/06/2026 de nommer en qualité de gérant M. MARALDO Pascal, demeurant 1 bis Rue des Noyers 17140 LAGORD. Modification au RCS de BLOIS. La Gérance

DISSOLUTIONS

A2617**479**

JACKY CALLUT ESPACES VERTS
SAS au capital de 1 000,00 €
Siège social :
les Voies Basses
41310 Villeporcher
987 684 198 R.C.S BLOIS

Par décision de l'associé unique du 15/03/26, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/03/26 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Jacky CALLUT, demeurant Les Voies Basses-VILLEPORCHER (41), exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Les Voies Basses-VILLEPORCHER (41). Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS BLOIS.

A2617**559**

SARL BAT'INOV SARL au capital de 12.000 € sise RUE DE CHAMP CHARDON 41250 MONT PRES CHAMBORD 401087093 RCS de BLOIS, Par décision de l'AGE du 11/05/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2026, nommé liquidateur M. MEUNIER Jean-Francis 257 RUE DE LA CHAPELEUSERIE 41250 MONT PRES CHAMBORD , et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BLOIS.

La Renaissance du Loir&Cher
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales
dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Destination Santé

Séparation : comment l'annoncer aux enfants ?

La décision d'une séparation est prise, reste à l'annoncer aux enfants. Quand ? *« Il n'existe pas de moment idéal en soi. Tout dépend de chaque contexte, de chaque histoire »*, répond Caroline Gormand, praticienne en psychothérapie et sophrologue. A retenir : il convient *« d'éviter de mettre l'enfant devant le fait accompli »*. Et donc de ne pas l'informer au dernier moment, la veille de la séparation effective. Et pour cause, *« il a besoin de se projeter, d'être rassuré, de savoir ce qu'il va lui arriver. Il faut avoir à l'esprit que pour lui, la séparation est vécue comme un deuil : celui de la famille telle qu'elle était vécue avant, quelquefois aussi le deuil d'une maison ou d'une école, etc. »*, poursuit-elle.

Une histoire d'adultes. Reste la façon de l'annoncer, dire ou ne pas dire... Une certitude : cette étape doit se dérouler en présence des deux parents. Et sur la forme, tout dépend bien sûr de l'âge de l'enfant. Avant l'adolescence, Caroline Gormand insiste sur les points suivants, qui visent essentiellement à le protéger :

- S'en tenir exclusivement à ce qui concerne l'enfant : *« papa et maman ont décidé de ne plus vivre ensemble, et en même temps nous restons toujours ton papa et ta maman »*, illustre-t-elle. A ses yeux, *« il est très important que l'enfant comprenne que cette séparation n'a rien à voir avec lui, qu'il n'en est pas responsable. Donc on ne rentre pas dans des explications et des problèmes d'adultes »*.

- Tous les désaccords et les griefs du couple conjugal doivent impérativement être traités en l'absence de l'enfant.

Les liens... Si l'enfant est petit, Caroline Gormand propose d'utiliser certaines *« ficelles »* : l'une qui relie les deux parents et l'autre, les deux parents ET l'enfant. L'on ôte alors la première nommée. Le but étant de montrer que si le lien conjugal se termine, cela ne change en rien les autres liens, avec l'enfant donc.

Et l'ado ? Enfin, si l'enfant est un adolescent, il convient *« de garder la même pudeur et réserve sur ce qui concerne la relation conjugale, et donc lui demander de ne pas s'en mêler »*, enchaîne Caroline Gormand. *« L'on peut davantage dialoguer et expliquer. »*

Coupe du monde : regarder les matchs la nuit peut coûter cher en sommeil

La Coupe du monde de football 2026 promet des soirées (et surtout des nuits) agitées pour les supporters. Avec le décalage horaire entre l'Europe et l'Amérique du Nord, de nombreux matchs seront diffusés en pleine nuit. Or l'accumulation d'une dette de sommeil n'est pas sans conséquence pour la santé.

Fatigue et baisse de vigilance

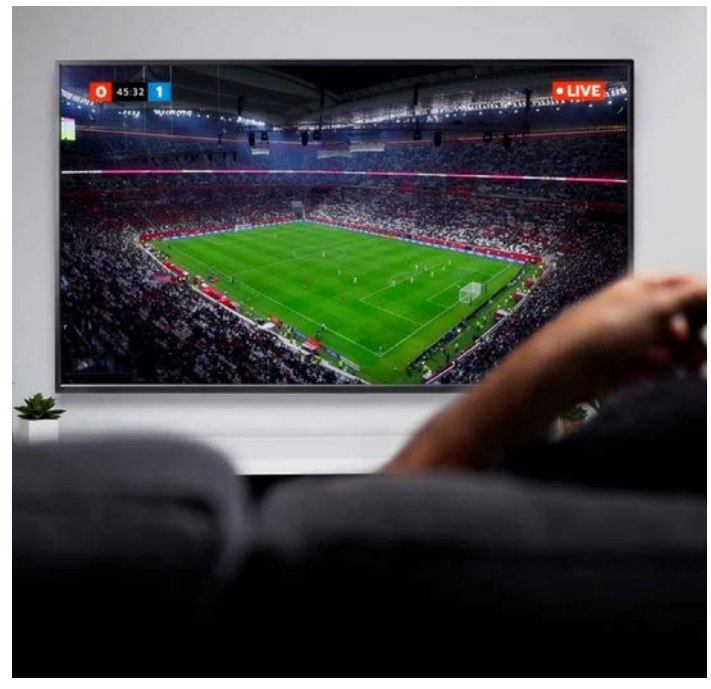
Le manque de sommeil entraîne rapidement fatigue, baisse de vigilance et difficultés de concentration. Les journées qui suivent une nuit écourtée deviennent plus compliquées, avec davantage d'erreurs et d'oublis. Cette baisse de vigilance augmente aussi le risque d'accidents, notamment sur la route.

L'excitation du match retarde l'endormissement

Le suspense d'une rencontre, le stress d'une séance de tirs au but ou l'euphorie d'une victoire peuvent maintenir le cerveau en état d'alerte bien après le coup de sifflet final. À cela s'ajoute l'exposition aux écrans, qui peut retarder l'endormissement. Si une ou deux nuits courtes se récupèrent généralement facilement, un manque de sommeil répété favorise troubles de l'humeur, anxiété, baisse des défenses immunitaires et augmentation du risque de maladies cardiovasculaires et métaboliques.

4 conseils pour protéger vos nuits

- ne regardez pas tous les matchs en direct ;
- évitez de prolonger la soirée sur les réseaux sociaux ;
- privilégiez un dîner léger ;
- faites, si besoin, une sieste de 20 minutes maximum.



Alex-Photo-Stock

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



All Her Fault

Après sa diffusion sur Série Club, *All Her Fault* arrive mercredi soir sur TF1. Adaptée du roman du même nom de l'autrice irlandaise Andrea Mara, cette série américaine en huit épisodes met en scène Marissa Irvine, une mère de famille vivant à Chicago. Alors que son fils Milo passe l'après-midi chez un camarade de classe pour la première fois, elle reçoit un message de Jenny Kaminski, la maman du petit garçon, l'invitant à venir récupérer Milo au 1800 Crescent Hollow Road. Mais une fois sur place, la femme qui lui ouvre la porte affirme ne pas la connaître et ne jamais avoir entendu parler de son fils… C'est le début d'un véritable cauchemar pour les parents. Cette disparition très inquiétante va peu à peu révéler de sombres secrets et déchirer toute la famille. L'actrice Sarah Snook (vue dans *Succession*) incarne cette maman désespérée aux côtés de Dakota Fanning (*Twilight*), Jake Lacy (*The White Lotus*) ou encore Michael Peña (*Narcos: Mexico*). Ce thriller psychologique addictif, riche en suspense et en rebondissements, a connu un lancement historique sur la plateforme américaine Peacock, avec 46 millions d'heures vues en trois semaines lors de sa sortie en novembre 2025. Saluée par la critique et le public, la fiction a été nommée aux Golden Globes ainsi qu'aux Critics Choice Awards, où Sarah Snook a remporté le prix de la Meilleure actrice.

Mercredi 1er, TF1, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *On les appelle Cowboys*

Le créateur de contenu Benjamin Brillaud, connu sous le nom de Nota Bene, part dans l'Ouest américain. Du Texas au Wyoming, le YouTubeur rencontrera des historiens et des cowboys d'aujourd'hui afin de percer tous les secrets qui entourent cette figure mythique du Far West.
Dimanche 28, France 5, 23 h 00

| *West Side Story*

Soixante ans après le classique de Jerome Robbins et Robert Wise, Steven Spielberg a adapté à son tour *West Side Story*. Nous voici dans l'Upper West Side, à New York. Deux bandes rivales se disputent cette petite portion de l'arrondissement de Manhattan. Tony va tomber amoureux d'une femme du clan ennemi…
Lundi 29, W9, 21 h 25

| *L'Amérique et nous*

France 2 célèbre le 250e anniversaire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis avec un documentaire, raconté par Léa Salamé, qui revient sur les liens entre le géant américain et la France. Les témoignages de François Hollande, MC Solaar ou Christine Ockrent nous permettent de revivre cette histoire commune.
Mardi 30, France 2, 21 h 10

SAMEDI



Rugby : Top 14, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
MASK SINGER
23.40 Mask Singer
FRANCE 2
20.40 SPORT
RUGBY : FINALE TOP 14
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES OUBLIÉS DU DELTA
22.40 Meurtres à Guérande, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOP 14
Finale
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
M6
20.45 DIVERTISSEMENT
LA GRANDE FÊTE DES TUBES DU CAMPING
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Panama / Angleterre
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE : TOUTE L'HISTOIRE (1/6)
22.45 La guerre d'indépendance américaine…

DIMANCHE



Scarface, Arte

TF1
21.10 FILM
BARBECUE
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
L'EMBARRAS DU CHOIX
Avec Alexandra Lamy
22.45 007 Spectre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX -10
Avec John Reardon
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
OBJECTIF BRENNUS
22.35 Insaisissables 3, film
FRANCE 5
20.55 DOCUMENTAIRE
FACE À L'HISTOIRE - L'ÉPOPÉE DE LADY LIBERTY
23.00 On les appelle cowboys, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.10 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
SCARFACE -12
Avec Al Pacino
23.40 The Bee Gees – "How Can You Mend a Broken Heart", doc.

LUNDI



En attendant Bojangles, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
22.55 Camping 2, film
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS -10
Avec Ralf Little
22.10 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
EN ATTENDANT BOJANGLES -10
23.15 Moi, Michel Rocard, j'irai dormir en Corse, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT
Avec Sean Bean
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
INSTINCT ANIMAL
23.00 25 kilos ! 3 jours pour vider son sac, doc.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.05 Avant-match, mag.
22.20 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
L'ÉCLIPSE
De Michelangelo Antonioni
Avec Monica Vitti, Alain Delon
23.00 Monica Vitti, doc.

MARDI



Deux pianos, Canal+

TF1
21.10 FILM
LA PROPOSITION
Avec Sandra Bullock
film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
L'AMÉRIQUE ET NOUS - 250 ANS D'AMOUR / HAINE!
22.55 Face à l'Histoire : Miss Liberty, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
À QUI PROFITE LE DOUTE ?
22.40 Meurtres à La Rochelle, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
DEUX PIANOS
23.00 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.55 C dans l'air, mag.
M6
18.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.35 Avant-match, , mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'INCENDIE DU REICHSTAG
22.30 Berlin 1933 – Le journal d'une capitale, doc.

MERCREDI



All her fault, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT -10
Avec Sarah Snook
23.00 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
UN CHÂTEAU EN ESPAGNE
Avec Aïssa Maïga
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
JAMEL COMEDY CLUB 2026
22.50 Certains l'aiment chauve, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUCIE EN THAÏLANDE
21.55 Lucie : mission Brésil, doc.
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
Présenté par Ophélie Meunier
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA, sport
ARTE
20.55 FILM
VOLVER
Avec Penélope Cruz
22.55 Disco's Revenge, doc.

JEUDI



Football : Coupe du monde…, M6

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE -10
Avec Francis Huster
22.20 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
Présenté par Claire Chazal
23.05 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
SILO -10
De Morten Tyldum
Avec Rebecca Ferguson
23.05 Jérôme, les yeux dans le bleu, doc.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LUTÈCE, SUR LES TRACES DES PARISII
22.35 C dans l'air, mag.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
23.05 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag, mag.
23.25 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
23.55 Vis ta vie, doc.

VENDREDI



Anaconda, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.35 Les 12 coups
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
Avec Gil Alma, Olivia Côte
22.45 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LA BELLE HISTOIRE DE LA CHANSON FRANÇAISE
22.55 100% Johnny - Live à la Tour Eiffel, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
ANACONDA
Avec Paul Rudd Jack Black
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DE MARIE-ANTOINETTE À VERSAILLES
22.40 Les trésors des jardins français, doc.
M6
19.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA
Seizième de finale.
22.10 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
23.15 Vincent doit mourir, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

La Grande Fête des tubes du camping ★



Pour faire une petite pause entre deux matchs de foot, M6 rediffuse *La Grande Fête des tubes du camping*. Élodie Gossuin et Jérôme Anthony nous invitent à une soirée dansante au rythme des titres les plus populaires des années 80 à nos jours. Cette émission a été enregistrée l'année dernière à Montpellier, avec Billy Crawford, Anne Sila, Helmut Fritz, Partenaire particulier ou Patrick Hernandez. **Samedi 27, M6, 20 h 45**

L'Embarras du choix ★★

Juliette souffre d'un mal pour le moins inhabituel : elle est incapable de prendre la moindre décision. Quand elle fait la rencontre d'Étienne, chef cuisinier très séduisant, et de Paul, un Écossais au charme ravageur, Juliette se retrouve face à deux demandes en mariage simultanées. Alexandra Lamy hésite entre Arnaud Ducret et Jamie Bamber dans cette comédie d'Éric Lavaine. **Dimanche 28, France 2, 21 h 10**

Camping Paradis ★★

Camping Paradis fête ses 20 ans cette année ! Depuis le 21 novembre 2006, la série, tournée à Martigues, dans le sud de la France, apporte chaleur et bonne humeur aux téléspectateurs de TF1. Près de cent soirées ensoleillées ont été enregistrées en deux décennies ! Pour célébrer cet anniversaire, toute l'équipe se retrouve dans l'épisode *Retour de flamme au paradis*, qui voit revenir le personnage d'Amandine (jouée par Géraldine Lapalus)… **Lundi 29, TF1, 21 h 10**

En attendant Bojangles ★★★



Le film met en scène trois membres d'une famille. Le père, Georges, organise chaque soir des fêtes où le champagne coule à flots. La mère, Camille, passe ses journées à danser sur *Mr. Bojangles* de Nina Simone, avec l'insouciance d'une jeune fille. Leur fils, Gary, est ravi d'avoir des parents si différents des autres jusqu'au jour où il réalise que sa mère est en réalité atteinte d'une maladie mentale… **Lundi 29, France 3, 21 h 10**

Deux pianos ★★

Mathias Vogler a bâti sa vie autour de la musique. Passionné et solitaire, ce pianiste a depuis longtemps quitté la France pour son art. Mais lorsque son ancienne mentor le rappelle pour une série de concerts à Lyon, il fait ses valises et sort de son exil. Après avoir rencontré par hasard un enfant qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, Mathias retrouve Claude, son amour de jeunesse… **Mardi 30, Canal+, 21 h 05**

Aya Nakamura en concert au stade de France ★★

France 4 diffuse le récent concert d'Aya Nakamura au Stade de France. Fin mai, l'interprète de *Djadja*, *Pookie* ou *Copines* est devenue la première artiste féminine française à remplir l'enceinte dionysienne trois soirs d'affilée. Plus qu'une simple captation, cette soirée retracera un spectacle monumental de 2 h 30, enrichi d'images tournées lors des trois représentations. **Mercredi 1er, France 4, 21 h 00**

Un château en Espagne ★★



Corinne Masiero passe derrière la caméra et signe sa première fiction en tant que réalisatrice. Dans *Un château en Espagne*, la star de *Capitaine Marleau* dénonce le mal-logement en France à travers le parcours d'Audrey, qui découvre qu'une femme vit à la rue avec ses deux enfants. Elle investit alors un immeuble inoccupé appartenant à son mari. **Mercredi 1er, France 2, 21 h 10**

Vincent doit mourir ★★

Un matin, Vincent, graphiste sans histoires, est agressé par un jeune stagiaire. Celui-ci est suivi par un collègue de travail. Puis, ce sont ses voisins et les passants qui se jettent sur lui, sans raison, pour tenter de le tuer. Il n'a alors qu'une solution : fuir afin d'échapper à ce monde qui veut à tout prix le voir disparaître… Ce thriller délicieusement farfelu est porté par Karim Leklou et Vimala Pons. **Vendredi 3, Arte, 23 h 15**

Anaconda ★

Jack Black et Paul Rudd sont les têtes d'affiche de la comédie d'aventure *Anaconda*, de Tom Gormican. Les acteurs campent Doug et Griff, deux amis d'enfance. Depuis longtemps, cet ancien cinéaste et cet acteur qui peine à se construire une carrière ont un rêve commun : tourner un remake d'*Anaconda, le prédateur*, le « nanar » avec Jennifer Lopez, sorti en 1997. Nos téméraires quadragénaires montent donc une équipe et partent en Amazonie. **Vendredi 3, Canal+, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Les Estivants



Après *Il est plus facile pour un chameau…*, *Actrices* et *Un château en Italie*, Valeria Bruni Tedeschi signe son quatrième long métrage avec *Les Estivants*, sorti en 2019. Il s'agit encore une fois d'un projet très personnel pour la scénariste et réalisatrice, qui fait écho à son métier, à sa famille issue de la bourgeoisie italienne et à la mort de son frère. Devant la caméra, on retrouve également sa propre mère Marisa Borini, sa fille Oumy Bruni Garrel ou encore sa tante Gigi Borini.

Le film commence par une rupture. Luca annonce à sa femme Anna qu'il a rencontré quelqu'un d'autre. Anna, encore très amoureuse, ne l'accepte pas. Elle part tout de même en vacances, comme prévu, dans une sublime villa sur la Côte d'Azur, espérant que Luca la rejoigne. Sur place, cette cinéaste retrouve sa famille, ses amis et les employés de maison, chacun avec ses névroses.

Samedi 27, France 4, 21 h 00

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Plus haut, plus loin, l'esprit de Pabré* Le Petit séminaire Saint-François-de-Sales de Pabré, au Burkina Faso, forme de futurs prêtres mais aussi des médecins, chefs d'État ou entrepreneurs. ***Dimanche 28, 22 h 20***

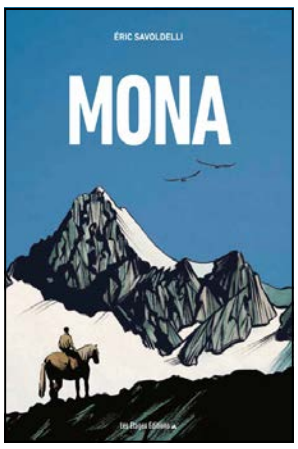
LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

MONA

d'Éric Savoldelli

► Les Étages Éditions, 176 pages, 32 €



Attention, risque de choc ! Mona est une jument. Pas n'importe quelle jument. À sa naissance, elle a été liée à Melchio, un jeune Italien dont le père est bûcheron débardeur. Un jour, ce dernier meurt et pour trouver des ressources pour sa mère et ses jeunes sœurs, Melchio part avec son meilleur ami et le petit frère de celui-ci chercher du travail ailleurs. En France. C'est l'histoire de cette migration italienne et de la difficile intégration de ces immigrés dans les années 50, dans un pays rude où la mécanisation grandissante bouscule les rapports sociaux et professionnels, les repères familiaux.
Avec une sobriété de trait et de couleurs étonnante et forte, Éric Savoldelli, inspiré par son histoire familiale et l'odyssée de son grand-père paternel, signe ici un premier roman graphique d'une force rare. Ancien bûcheron et ancien berger, **ses paysages rendent à merveille la paisible brutalité de la montagne et de ceux qui l'habitent.**

AVENTURES POMME EN BRETAGNE

de Damien Courcoux

► Glénat, 176 pages, 19,95 €

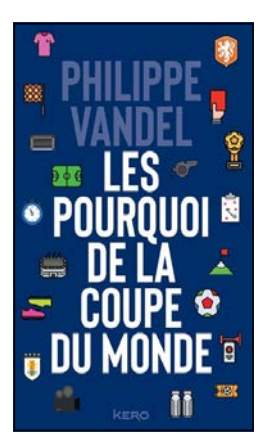


Les vacances à thèmes sont à la mode, et Glénat en propose un plutôt original, autour de la pomme. En Bretagne évidemment. Ce guide écrit par Damien Courcoux en partenariat avec la maison cidricole de Bretagne, permet de découvrir, autour de trente-sept cidreries, des itinéraires de randonnées ouvrant les portes de l'univers de la pomme. On découvre non seulement des paysages, des pommeraies, des cidreries, mais aussi les femmes et les hommes qui sont derrière. Une belle balade humaine et conviviale. **Buvez des pommes !**

LES POURQUOI DE LA COUPE DU MONDE

de Philippe Vandel

► Kero, 264 pages, 17,90 €



Le journaliste Philippe Vandel s'est fait connaître avec ses célèbres interventions « Pourquoi ? « à la radio. Coupe du Monde oblige, le voilà de retour avec de nombreuses questions sur le football : pourquoi joue-t-on à onze par équipe ? Pourquoi de nombreux joueurs ont un slip fétiche pour les matches importants ? Pourquoi le maillot de l'équipe italienne est bleu alors que cette couleur n'est pas sur leur drapeau ?
Autant de questions auxquelles vous n'auriez sans doute pas pensé et dont les réponses vous permettront de briller à la mi-temps !

VOYAGES À VÉLO ET VÉLO ÉLECTRIQUE – AQUITAINE

de Philippe Calas

► Glénat, 192 pages, 18,90 €



Encore un petit guide précieux pour les cyclistes désireux de parcourir les routes du sud-ouest de l'Aquitaine : Gironde, Landes, Pyrénées atlantiques et Lot-et-Garonne. Huit boucles de 120 à 430 km, soit 2 à 8 jours de voyages, permettront ainsi de découvrir les richesses de ce pays : la vallée de la Garonne et le Canal latéral, l'estuaire de la Gironde, les paysages montagneux du Béarn et du Pays Basque. Chaque itinéraire est présenté avec plusieurs cartes, des points remarquables, des indications topographiques et kilométriques, et des infos pratiques (gare, réparateurs, hébergements…). **Le format à l'italienne et la reliure à spirale rendent le tout très pratique.**

L'ÂGE D'OR DE LA FORMULE 1

de Pete Biro et George Levy

► Glénat collection Auto-moto, 240 pages, 39,95 €



Pendant plus de trente ans, le photographe Pete Biro a suivi le sport automobile, et notamment, depuis les années 60, la Formule 1. Il est devenu proche des grands noms de ce sport, pilotes, ingénieurs, directeurs et propriétaires d'écurie. Dans ce beau livre, on retrouve donc une sélection de quelque 230 photographies qui retracent les évolutions et révolutions qu'a connues la discipline. On croise ainsi Jim Clark, Mario Andretti, Jackie Stewart, Jack Brabham ou encore Mike Costin et Keith Duckworth **qui ont fusionné leurs génies et leurs noms pour faire naître les fameux moteurs Cosworth.**

La canicule doit-elle nous faire succomber à la climatisation ?

Face aux records de chaleur, le climatiseur séduit, d'autant plus avec une électricité peu carbonée. Un confort bienvenu, mais qui reste le signe d'une adaptation encore incomplète aux canicules.

Records battus. Alors que Météo France nous promettait cette semaine *« la journée la plus chaude jamais mesurée en France tous mois confondus »*, chacun a cherché des moyens de se mettre au frais. Et nombreux sont ceux qui se sont mis à rêver de climatisation.

Tout le week-end du 20 juin, les consommateurs se sont rués chez les vendeurs d'électroménager. Déjà l'an dernier, quatrième année la plus chaude jamais enregistrée en France, cette urgence de s'équiper s'est traduite par une flambée des ventes de climatiseurs mobiles (+ 85 % en valeur) et de ventilateurs (+ 74,5 %), selon les données du Groupement des marques d'appareils pour la maison (Gifam), publiées début 2026.



La climatisation représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel en France. MAXPPP.

Un équipement en progression

Malgré ces achats compulsifs, le taux d'équipement en climatisation reste plus faible dans l'Hexagone que dans de nombreux autres pays. D'après les dernières données, moins d'un quart des foyers français déclaraient avoir un système de climatisation dans leur logement, contre plus de 90 % des Américains ou des Japonais. Mais un changement est en marche. D'après les dernières données de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, le taux de personnes équipées est passé de 18 % en 2023 à 24 % en 2025, une *« augmentation significative »* en seulement deux ans.

Dans son rôle d'accompagnement à la transition, l'Ademe rappelle qu'il serait préférable d'éviter le recours à des solutions individuelles, en préparant le pays à la multiplication annoncée des canicules. C'était l'ambition du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3), présenté en mars 2025. Pour l'Ademe, *« anticiper passe d'abord par le déploiement de solutions pérennes, sobres et passives »*, qui réduisent *« significativement les besoins de rafraîchissement »*, avant d'envisager l'installation d'un système actif.

Même son de cloche du côté du collectif Adapt, qui conseille les nouvelles équipes municipales sur l'adaptation à la chaleur. *« La climatisation ne peut pas constituer l'unique réponse aux fortes chaleurs. Elle doit rester un outil parmi d'autres, utilisé de manière stratégique »*, écrit-il dans son manifeste qui liste *« 10 mesures simples pour se préparer aux chaleurs extrêmes »*.

Une facture encore contenue

Pour l'heure, la facture de la climatisation reste contenue. Sur les 24 % de foyers équipés, plus de la moitié ne climatisent qu'une seule pièce. Au total, la climatisation, dont l'usage reste très ponctuel, représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel, selon le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren). C'est justement cette part marginale qui nourrit un sentiment diffus de *« ce n'est pas bien grave »*, ajouté à une forme d'envie amenant à penser *« pourquoi pas moi ? »*.

Une petite musique de fond monte ainsi. À laquelle vient s'ajouter désormais la propreté de notre électricité. Pourquoi culpabiliser puisque l'électricité française est une des plus décarbonées au monde ? Selon le gestionnaire du réseau français, RTE, la production a atteint un niveau historique de 95,2 % d'électricité d'origine décarbonée en 2025. Et l'abondance de soleil et d'un petit vent aux bonnes heures de la journée a même généré 209 heures de prix négatifs sur les quatre premiers mois de l'année. Jusqu'à 10 % de l'électricité solaire produite a même dû être *« jetée »* faute d'utilisateurs. Voilà de quoi nourrir les arguments du clan des *« pour »* : climatiser ne reviendrait plus à réchauffer la planète, mais à profiter d'un surplus d'énergie propre.

Des limites réelles

L'argument n'est pas faux, mais il n'offre pas une vue d'ensemble. D'abord, parce que les fortes chaleurs peuvent rogner la marge que cette électricité propre devait offrir. À chaque degré supplémentaire au-delà de 30 °C, la demande électrique augmente de 1,2 %, a calculé Allianz Trade. Or c'est précisément là que les centrales subissent elles aussi des difficultés. Ainsi en 2019, EDF avait dû réduire la production de plusieurs de ses réacteurs nucléaires en pleine canicule, par manque d'eau pour ses circuits de refroidissement. La chaleur peut aussi réduire la capacité de transport des lignes à haute tension.

Quoi qu'il en soit, le problème des climatiseurs vient davantage de leur mode de fonctionnement qui consiste à évacuer la chaleur vers l'extérieur. Cet appareil ne détruit rien, il déplace le problème en exposant les autres. En ville, cela participe au phénomène des îlots de chaleur. Selon l'Ademe, l'écart entre les cœurs urbains et la campagne peut atteindre jusqu'à 10 °C en période de canicule.

Le collectif Adapt préfère donc recommander aux municipalités de *« développer des solutions collectives – réseaux de froid, géothermie – en évitant une généralisation non maîtrisée des équipements individuels »*. Climatiser n'est pas un crime climatique, mais s'en servir comme d'un blanc-seing individuel sans qu'aucune collectivité n'organise la bascule risque de transformer un problème commun en nouvelle inégalité sociale.

Angélique VALLEZ

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

